

JOURNAL OFFICIEL

DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

NOUMÉA - IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE - 18 AVENUE PAUL DOUMER

PARAIT LES MARDI ET JEUDI DE CHAQUE SEMAINE

LE NUMERO : 140 FRANCS

SOMMAIRE GENERAL

Sommaire analytique page suivante

COVID-19	
Textes généraux	6765
NOUVELLE-CALEDONIE	
Gouvernement	
Mesures nominatives	6766
Président du gouvernement	
Textes généraux	6767
Mesures nominatives	6769
PROVINCES	
Province Nord	
Arrêtés et décisions	6777
DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS	6787
PUBLICATIONS LEGALES	6788

SOMMAIRE ANALYTIQUE

Covid-19

Textes généraux

Arrêté n° 2020-7522 du 9 juin 2020 portant dérogation à l'arrêté n° 2020-6076 du 5 mai 2020 portant adaptation des mesures relatives à la protection de la Nouvelle-Calédonie contre l'introduction du virus Covid-19 sur son territoire (p. 6765).

NOUVELLE-CALÉDONIE

Gouvernement

Mesures nominatives (Extraits)

Arrêté n° 2020-739/GNC du 2 juin 2020 portant nomination de Mme Laetitia Manuopuava en qualité d'adjoint au chef du service du protocole et de la logistique du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (SPLG) (p. 6766).

Présidence du gouvernement

Textes généraux

Arrêté n° 2020-7310/GNC-Pr du 11 juin 2020 autorisant l'exploitation de vols internationaux au départ et à destination de la Nouvelle-Calédonie par la société Air Calédonie International (p. 6767).

Arrêté n° 2020-7514/GNC-Pr du 12 juin 2020 portant délégation de signature au secrétaire général du conseil coutumier de l'aire Paici Camuki (p. 6767).

Arrêté n° 2020-7516/GNC-Pr du 12 juin 2020 autorisant l'exploitation de vols internationaux au départ et à destination de la Nouvelle-Calédonie par la société Air Calédonie International (p. 6768).

Mesures nominatives (Extraits)

Arrêté n° 2020-5022/GNC-Pr du 6 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Nadia Chevalier, instituteur du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie (p. 6769).

Arrêté n° 2020-5024/GNC-Pr du 6 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Leïla Decollation, instituteur du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie (p. 6769).

Arrêté n° 2020-5026/GNC-Pr du 6 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Maria Drowa, instituteur du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie (p. 6769).

Arrêté n° 2020-5028/GNC-Pr du 6 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Paulette Gope-Iwate, instituteur du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie (p. 6769).

Arrêté n° 2020-5030/GNC-Pr du 6 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Nathalie Konbouare, instituteur du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie (p. 6769).

Arrêté n° 2020-5032/GNC-Pr du 6 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Mélodie Motte, instituteur du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie (p. 6769).

Arrêté n° 2020-5034/GNC-Pr du 6 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Raina Nefoerenu, instituteur du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie (p. 6770).

Arrêté n° 2020-5036/GNC-Pr du 6 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Emeline Pontheaux, instituteur du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie (p. 6770).

Arrêté n° 2020-5042/GNC-Pr du 6 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Vanessa Dibert-Bekoy, infirmier en soins généraux du cadre des personnels paramédicaux de Nouvelle-Calédonie (p. 6770).

Arrêté n° 2020-5044/GNC-Pr du 6 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Saray Le Borgne, assistant socio-éducatif du cadre des personnels socio-éducatifs de la Nouvelle-Calédonie (p. 6770).

Arrêté n° 2020-5046/GNC-Pr du 6 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Yolaine Halagahu, assistant socio-éducatif du cadre des personnels socio-éducatifs de la Nouvelle-Calédonie (p. 6770).

Arrêté n° 2020-5048/GNC-Pr du 6 avril 2020 relatif à la titularisation de M. Dimitri Kaoua, infirmier en soins généraux du cadre des personnels paramédicaux de Nouvelle-Calédonie (p. 6770).

Arrêté n° 2020-5050/GNC-Pr du 6 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Ingrid Onen, diététicien du cadre des personnels paramédicaux de Nouvelle-Calédonie (p. 6771).

Arrêté n° 2020-5052/GNC-Pr du 6 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Aurélie Gonzalez, assistant socio-éducatif du cadre des personnels socio-éducatifs de la Nouvelle-Calédonie (p. 6771).

Arrêté n° 2020-5054/GNC-Pr du 6 avril 2020 relatif à l'affectation de M. Eugène Zeoula, adjoint administratif du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie (p. 6771).

Arrêté n° 2020-5056/GNC-Pr du 6 avril 2020 modifiant l'arrêté n° 2019-15154/GNC-Pr du 5 septembre 2019 relatif à la situation administrative de Mme Anne-Charlotte Neretti, professeur certifié du cadre de l'enseignement du second degré de Nouvelle-Calédonie (p. 6771).

Arrêté n° 2020-5080/GNC-Pr du 7 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Emélie Upame, moniteur socio-éducatif du cadre des personnels socio-éducatifs de la Nouvelle-Calédonie (p. 6772).

Arrêté n° 2020-5082/GNC-Pr du 7 avril 2020 relatif à la titularisation de M. Adrien Guier, ingénieur 1^{er} grade du statut particulier des personnels techniques de la Nouvelle-Calédonie (p. 6772).

Arrêté n° 2020-5084/GNC-Pr du 7 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Imelda Goroepata, ingénieur 1^{er} grade du statut particulier des personnels techniques de la Nouvelle-Calédonie (p. 6772).

Arrêté n° 2020-5086/GNC-Pr du 7 avril 2020 relatif à la titularisation de M. Iwé Hmana, éducateur des activités physiques et sportives du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs la Nouvelle-Calédonie (p. 6772).

Arrêté n° 2020-5558/GNC-Pr du 16 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Frédérique Retour, infirmier en soins généraux du cadre des personnels paramédicaux de Nouvelle-Calédonie (p. 6772).

Arrêté n° 2020-5560/GNC-Pr du 16 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Emmelyne Ghestin, adjoint administratif du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie (p. 6773).

Arrêté n° 2020-5562/GNC-Pr du 16 avril 2020 relatif à la titularisation de M. Christophe Marlier, professeur des écoles du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie (p. 6773).

Arrêté n° 2020-5564/GNC-Pr du 16 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Olivia Song, professeur des écoles du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie (p. 6773).

Arrêté n° 2020-5572/GNC-Pr du 16 avril 2020 relatif à la titularisation de M. Yaël Guyomard, ingénieur 2^e grade du statut particulier des personnels techniques de la Nouvelle-Calédonie (p. 6773).

Arrêté n° 2020-5674/GNC-Pr du 20 avril 2020 relatif à la nomination de Mme Laura Dubois-Perotto en qualité d'attaché d'administration générale du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie (p. 6773).

Arrêté n° 2020-5676/GNC-Pr du 20 avril 2020 relatif à la nomination de M. Ruddy Sakate en qualité de technicien du cadre des postes et télécommunications de Nouvelle-Calédonie (p. 6774).

Arrêté n° 2020-5678/GNC-Pr du 20 avril 2020 relatif à la nomination de Mme Vanessa Karman en qualité de rédacteur d'administration générale du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie (p. 6774).

Arrêté n° 2020-5680/GNC-Pr du 20 avril 2020 relatif à la nomination de Mme Muriel Mainguet en qualité d'attaché d'administration générale du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie (p. 6774).

Arrêté n° 2020-5686/GNC-Pr du 21 avril 2020 relatif au renouvellement de stage de M. Raphaël Viallis, professeur des écoles stagiaire du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie (p. 6774).

Arrêté n° 2020-5688/GNC-Pr du 21 avril 2020 relatif au renouvellement de stage de Mme Pascale Olivier, instituteur stagiaire du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie (p. 6774).

Arrêté n° 2020-5834/GNC-Pr du 24 avril 2020 relatif à la mise à disposition de Mme Anne Pleven, psychologue du cadre territorial des psychologues (p. 6775).

Arrêté n° 2020-5836/GNC-Pr du 24 avril 2020 relatif à la mise à disposition de Mme Audrey Boissery, psychologue du cadre territorial des psychologues (p. 6775).

Arrêté n° 2020-5838/GNC-Pr du 24 avril 2020 relatif à la mise à disposition de Mme Chrystel Moutotte, psychologue du cadre territorial des psychologues (p. 6775).

Arrêté n° 2020-5840/GNC-Pr du 24 avril 2020 relatif à la mise à disposition de Mme Jacqueline Medevielle, infirmier en soins généraux du cadre des personnels paramédicaux de Nouvelle-Calédonie (p. 6775).

Arrêté n° 2020-5842/GNC-Pr du 24 avril 2020 relatif à la mise à disposition de M. Karim Pierron, psychologue du cadre territorial des psychologues (p. 6775).

Arrêté n° 2020-5844/GNC-Pr du 24 avril 2020 relatif à la mise à disposition de Mme Carine Sarazin, infirmier en soins généraux du cadre des personnels paramédicaux de Nouvelle-Calédonie (p. 6776).

Arrêté n° 2020-5846/GNC-Pr du 24 avril 2020 retirant l'arrêté n° 2020-5184/GNC-Pr du 9 avril 2020 admettant M. Cyrille Fath, professeur de lycée professionnel hors classe du cadre de l'enseignement du second degré de la Nouvelle-Calédonie, à faire valoir ses droits à la retraite (p. 6776).

Arrêté n° 2020-5848/GNC-Pr du 24 avril 2020 relatif au renouvellement de mise à disposition de Mme Cynthia Badjoel, adjoint administratif du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie (p. 6776).

Arrêté n° 2020-5852/GNC-Pr du 24 avril 2020 relatif à l'affectation de M. Yann Cooren, ingénieur 2^e grade des personnels techniques de la Nouvelle-Calédonie (p. 6776).

PROVINCES

Province Nord

Arrêtés et décisions

Arrêté n° 2020-256/PN du 29 mai 2020 autorisant l'exploitation d'une carrière de basaltes au lieu-dit « Kathleen », sur la commune de Ouégoa, par la SARL DUBOIS TP (p. 6777).

Arrêté n° 2020-257/PN du 29 mai 2020 prolongeant la nomination par intérim d'un chef du service investissements et entreprises à la direction du développement économique et de l'environnement (p. 6785).

Arrêté n° 2020-258/PN du 29 mai 2020 prolongeant la nomination par intérim d'un directeur du développement économique et de l'environnement à la province Nord (p. 6785).

Décision n° 2020-28/PN du 29 mai 2020 relative à la résiliation du marché n° 2012-160/PN du 15 octobre 2012 passé avec l'entreprise 3CMT pour la protection d'accotement par enrochement au PR23+700 – RPN10 commune de Tuo Cèmuhi (Touho) (p. 6786).

Déclarations d'associations (p. 6787).

Publications légales (p. 6788).

Covid-19

TEXTES GÉNÉRAUX

Arrêté n° 2020-7522 du 9 juin 2020 portant dérogation à l'arrêté n° 2020-6076 du 5 mai 2020 portant adaptation des mesures relatives à la protection de la Nouvelle-Calédonie contre l'introduction du virus Covid-19 sur son territoire

Le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, chevalier de la légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du mérite,

Le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu le code des communes de la Nouvelle-Calédonie, notamment ses articles L. 131-13 et suivants ;

Vu le code de la santé publique dans sa version applicable en Nouvelle-Calédonie, notamment ses articles L. 3115-1 et R. 3845-1 ;

Vu le code pénal, notamment son article R.610-5 ;

Vu le code de procédure pénale ;

Vu le code de la sécurité intérieur ;

Vu la délibération n° 421 du 26 novembre 2008 relative au système de veille sanitaire, de contrôle sanitaire aux frontières et de gestion des situations de menace sanitaires graves, notamment son article 19 ;

Vu l'arrêté n° 2020-6076 du 5 mai 2020 portant adaptation des mesures relatives à la protection de la Nouvelle-Calédonie contre l'introduction du virus Covid-19 sur son territoire ;

Vu l'arrêté n° 2020-6982 du 5 juin 2020 portant modification de l'arrêté n° 2020-6076 du 5 mai 2020 ;

Considérant la demande de la compagnie Ponant en date du 26 mai 2020, d'abriter à Nouméa le navire « Le Lapérouse » de la compagnie Ponant, battant pavillon français, jusqu'à extinction du risque sanitaire ;

Considérant le devoir de protection des intérêts de la France et de ses ressortissants français ;

Considérant l'urgence de la demande et son caractère exceptionnel en raison de la situation mondiale dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 ;

Considérant que le navire ne transporte pas de passagers et que son équipage embarqué est restreint ;

Considérant la période de confinement de vingt-huit jours effectuée par l'équipage dans les eaux territoriales de Wallis et Futuna avant son arrivée en Nouvelle-Calédonie ;

Considérant les directives sanitaires adaptées au territoire ;

Sur proposition du directeur des affaires maritimes de la Nouvelle-Calédonie,

Arrêtent :

Article 1^{er} : Par dérogation à l'arrêté n° 2020-6076 susvisé, le navire « Le Lapérouse » de la compagnie Ponant est autorisé à mouiller et à accoster dans l'enceinte du port autonome de Nouvelle-Calédonie, à Nouméa, jusqu'à l'extinction de la crise sanitaire actuellement en cours.

Article 2 : Le navire doit se signaler à son arrivée en zone économique exclusive de Nouvelle-Calédonie au centre de coordination de sauvetage en mer de Nouméa (MRCC Nouméa) par VHF marine (canal 16), par courriel (operations@mrcc.nc) ou par téléphone (+687 29 21 21).

Article 3 : La libre pratique du navire et le débarquement de l'équipage à terre sont autorisés.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie.

*Le haut-commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie,
LAURENT PREVOST*

*Le président du gouvernement
de la Nouvelle-Calédonie,
THIERRY SANTA*

NOUVELLE-CALÉDONIE

GOVERNEMENT

MESURES NOMINATIVES (Extraits)

Arrêté n° 2020-739/GNC du 2 juin 2020 portant nomination de Mme Laetitia Manuopuava en qualité d'adjoint au chef du service du protocole et de la logistique du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (SPLG)

Article 1^{er} : A compter de sa prise de fonctions, Mme Laetitia Manuopuava est nommée en qualité d'adjoint au chef du service du protocole et de la logistique du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (SPLG).

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérécours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'agent, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

PRÉSIDENCE DU GOUVERNEMENT

TEXTES GÉNÉRAUX

Arrêté n° 2020-7310/GNC-Pr du 11 juin 2020 autorisant l'exploitation de vols internationaux au départ et à destination de la Nouvelle-Calédonie par la société Air Calédonie International

Le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu le code des transports en vigueur en Nouvelle-Calédonie ;

Vu le code de l'aviation civile en vigueur en Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 143 /CP du 26 mars 2004 fixant les conditions relatives à l'exercice des compétences de la Nouvelle-Calédonie en matière d'aviation civile et de desserte aérienne ;

Vu la délibération n° 4 du 5 juin 2019 fixant le nombre de membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération modifiée n° 2019-91D/GNC du 9 juillet 2019 chargeant les membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie d'une mission d'animation et de contrôle d'un secteur de l'administration ;

Vu l'arrêté n° 2019-8270/GNC-Pr du 5 juillet 2019 constatant la prise de fonctions des membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2019-8276/GNC-Pr du 5 juillet 2019 constatant la prise de fonctions du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2019-8440/GNC-Pr du 9 juillet 2019 constatant la prise de fonctions du vice-président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2019-1829/GNC du 20 août 2019 portant délégation de pouvoir au président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour prendre certains actes ;

Vu l'arrêté n° 2016-1439/GNC du 12 juillet 2016 portant renouvellement de la licence d'exploitation de transport aérien public de la société Air Calédonie International ;

Vu l'arrêté n° 2020-457/GNC du 1^{er} avril 2020 portant suspension des programmes d'exploitation des services aériens réguliers internationaux au départ et à destination de la Nouvelle-Calédonie en vue de limiter la propagation du covid-19 ;

Vu l'arrêté n° 2020-6076 du 5 mai 2020 modifié portant adaptation des mesures relatives à la protection de la Nouvelle-Calédonie contre l'introduction du virus covid-19 sur son territoire ;

Vu l'arrêté modifié n° 2019-8374/GNC-Pr du 8 juillet 2019 portant délégation de signature au directeur, au directeur adjoint, aux chefs de service et aux chefs de service adjoints de la direction de l'aviation civile en Nouvelle-Calédonie ;

Vu la demande formulée par la compagnie en date du 9 juin 2020,

Arrête :

Article 1^{er} : La compagnie Air Calédonie International est autorisée à effectuer les rotations non-régulières au départ de Nouméa-La Tontouta (NOU) à destination de Tokyo-Narita (NRT) et Sydney Kingsford Smith (SYD) selon le programme ci-dessous fixé en heures locales :

DATE	Numéro vol	Code share	Départ NOU	Arrivée NRT	Départ NRT	Arrivée NOU	
Vendredi 12 juin 2020	SB800	AF4020 JL5370	00h55	08h00			A330 – FONET/FONEO Passenger - cargo
Vendredi 12 juin 2020	SB801	AF4021 JL5371			12h15	22h55	A330 – FONET/FONEO Passenger - cargo

DATE	Numéro vol	Code share	Départ NOU	Arrivée SYD	Départ SYD	Arrivée NOU	
Vendredi 12 juin 2020	SB140		08h35	11h00			A330 – FONET/FONEO Passenger - cargo
Vendredi 12 juin 2020	SB141				12h40	16h25	A330 – FONET/FONEO Passenger - cargo

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Pour le président du gouvernement
et par délégation :
*Le directeur de l'aviation civile
en Nouvelle-Calédonie*
JEAN-CLAUDE GOUHOT

Arrêté n° 2020-7514/GNC-Pr du 12 juin 2020 portant délégation de signature au secrétaire général du conseil coutumier de l'aire Paici Camuki

Le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 4 du 5 juin 2019 fixant le nombre de membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération modifiée n° 2019-91D/GNC du 9 juillet 2019 chargeant les membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie d'une mission d'animation et de contrôle d'un secteur de l'administration ;

Vu l'arrêté n° 2019-8270/GNC-Pr du 5 juillet 2019 constatant la prise de fonctions des membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2019-8276/GNC-Pr du 5 juillet 2019 constatant la prise de fonctions du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2019-8440/GNC-Pr du 9 juillet 2019 constatant la prise de fonctions du vice-président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu le contrat n° CS20-3132-366 établissant le recrutement du secrétaire général du conseil coutumier de l'aire Paici Camuki, pour la période déterminée du 5 mai 2020 au 4 août 2020 inclus,

Arrête :

Article 1^{er} : M. Willy Cahma, secrétaire général du conseil coutumier de l'aire Paici Camuki, reçoit délégation à l'effet de signer au nom du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie :

1. Tout acte d'engagement et de liquidation des dépenses du conseil coutumier dans la limite des crédits inscrits au budget de Nouvelle-Calédonie d'un montant inférieur à 200 000 F CFP, à l'exclusion des conventions ;
2. Toutes décisions afférentes à la gestion du personnel fonctionnaire de toutes catégories et de tous grades affectés au sein du conseil coutumier, à l'exception des personnels de catégorie A ou assimilés, en matière de congés annuels, d'autorisations spéciales d'absence pour activité syndicale, de congés pour examens et concours passés en Nouvelle-Calédonie et de congés maladies ordinaires d'une durée inférieure à 15 jours consécutifs ;
3. Toutes décisions afférentes à la gestion du personnel du conseil coutumier relevant de la convention collective des services publics ou du droit de travail à l'exception du recrutement, du reclassement et du licenciement.
4. Les dépôts de plainte au nom de la Nouvelle-Calédonie auprès des autorités de justice ou de police compétentes, lorsque les faits en cause se rattachent aux missions du conseil coutumier, ou concernent des biens utilisés ou occupés par le conseil coutumier.

M. Willy Cahma, secrétaire général du conseil coutumier de l'aire Paici Camuki, reçoit également délégation de signature pour certifier le caractère exécutoire des actes du conseil coutumier soumis à cette formalité.

Article 2 : L'arrêté n° 2019-8408/GNC-Pr du 8 juillet 2019 portant délégation de signature au secrétaire général du conseil coutumier de l'aire Paici Camuki est abrogé.

Article 3 : Le présent arrêté sera transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

*Le président du gouvernement
de la Nouvelle-Calédonie*
THIERRY SANTA

Arrêté n° 2020-7516/GNC-Pr du 12 juin 2020 autorisant l'exploitation de vols internationaux au départ et à destination de la Nouvelle-Calédonie par la société Air Calédonie International

Le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu le code des transports en vigueur en Nouvelle-Calédonie ;

Vu le code de l'aviation civile en vigueur en Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 143/CP du 26 mars 2004 fixant les conditions relatives à l'exercice des compétences de la Nouvelle-Calédonie en matière d'aviation civile et de desserte aérienne ;

Vu la délibération n° 4 du 5 juin 2019 fixant le nombre de membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération modifiée n° 2019-91D/GNC du 9 juillet 2019 chargeant les membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie d'une mission d'animation et de contrôle d'un secteur de l'administration ;

Vu l'arrêté n° 2019-8270/GNC-Pr du 5 juillet 2019 constatant la prise de fonctions des membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2019-8276/GNC-Pr du 5 juillet 2019 constatant la prise de fonctions du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2019-8440/GNC-Pr du 9 juillet 2019 constatant la prise de fonctions du vice-président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2019-1829/GNC du 20 août 2019 portant délégation de pouvoir au président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour prendre certains actes ;

Vu l'arrêté n° 2016-1439/GNC du 12 juillet 2016 portant renouvellement de la licence d'exploitation de transport aérien public de la société Air Calédonie International ;

Vu l'arrêté n° 2020-457/GNC du 1^{er} avril 2020 portant suspension des programmes d'exploitation des services aériens réguliers internationaux au départ et à destination de la Nouvelle-Calédonie en vue de limiter la propagation du covid-19 ;

Vu l'arrêté n° 2020-6076 du 5 mai 2020 modifié portant adaptation des mesures relatives à la protection de la Nouvelle-Calédonie contre l'introduction du virus covid-19 sur son territoire ;

Vu l'arrêté modifié n° 2019-8374/GNC-Pr du 8 juillet 2019 portant délégation de signature au directeur, au directeur adjoint, aux chefs de service et aux chefs de service adjoints de la direction de l'aviation civile en Nouvelle-Calédonie ;

Vu la demande formulée par la compagnie en date du 8 juin 2020,

Arrête :

Article 1^{er} : La compagnie Air Calédonie International est autorisée à effectuer les rotations non-régulières au départ de Nouméa-La Tontouta (NOU) à destination de Tokyo-Narita (NRT) selon le programme ci-dessous fixé en heures locales :

DATE	Numéro vol	Code share	Départ NOU	Arrivée NRT	Départ NRT	Arrivée NOU	
Dimanche 14 juin 2020	SB800	AF4020 JL5370	00h55	08h00			A330 – FONET/FONEO Passenger - cargo
Dimanche 14 juin 2020	SB801	AF4021 JL5371			12h15	22h55	A330 – FONET/FONEO Passenger - cargp

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Pour le président et par délégation,
*Le directeur de l'aviation civile
en Nouvelle-Calédonie*
JEAN-CLAUDE GOUHOT

MESURES NOMINATIVES (Extraits)

Arrêté n° 2020-5022/GNC-Pr du 6 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Nadia Chevalier, instituteur du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 16 février 2020, Mme Nadia Chevalier est titularisée dans le corps des instituteurs du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5024/GNC-Pr du 6 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Leïla Decollation, instituteur du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 16 février 2020, Mme Leïla Decollation est titularisée dans le corps des instituteurs du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5026/GNC-Pr du 6 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Maria Drowa, instituteur du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 17 février 2020, Mme Maria Drowa est titularisée dans le corps des instituteurs du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5028/GNC-Pr du 6 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Paulette Gope-Iwate, instituteur du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 15 février 2020, Mme Paulette Gope-Iwate est titularisée dans le corps des instituteurs du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5030/GNC-Pr du 6 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Nathalie Konbouare, instituteur du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 15 février 2020, Mme Nathalie Konbouare est titularisée dans le corps des instituteurs du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5032/GNC-Pr du 6 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Mélodie Motte, instituteur du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 15 février 2020, Mme Mélodie Motte est titularisée dans le corps des instituteurs du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5034/GNC-Pr du 6 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Raina Nefoerenu, instituteur du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 19 février 2020, Mme Raina Nefoerenu est titularisée dans le corps des instituteurs du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5036/GNC-Pr du 6 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Emeline Pontheaux, instituteur du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 16 février 2020, Mme Emeline Pontheaux est titularisée dans le corps des instituteurs du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5042/GNC-Pr du 6 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Vanessa Dibert-Bekoy, infirmier en soins généraux du cadre des personnels paramédicaux de Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 1^{er} février 2020, Mme Vanessa Dibert-Bekoy :

- 1° est titularisée dans le grade du corps des infirmiers en soins généraux du cadre des personnels paramédicaux de Nouvelle-Calédonie ;
- 2° est classée au 1^{er} échelon de son grade ;
- 3° conserve une ancienneté civile d'un an acquise au titre de son stage probatoire.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5044/GNC-Pr du 6 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Saray Le Borgne, assistant socio-éducatif du cadre des personnels socio-éducatifs de la Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 1^{er} janvier 2020, Mme Saray Le Borgne :

- 1° est titularisée dans le grade du corps des assistants socio-éducatifs du cadre des personnels socio-éducatifs de la Nouvelle-Calédonie ;
- 2° est maintenue au 1^{er} échelon de son grade ;
- 3° conserve une ancienneté civile d'un an acquise au titre de son stage probatoire et de trois mois et cinq jours au titre de son corps de provenance.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5046/GNC-Pr du 6 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Yolaine Halagahu, assistant socio-éducatif du cadre des personnels socio-éducatifs de la Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 1^{er} janvier 2020, Mme Yolaine Halagahu :

- 1° est titularisée dans le grade du corps des assistants socio-éducatifs du cadre des personnels socio-éducatifs de la Nouvelle-Calédonie ;
- 2° est classée au 1^{er} échelon de son grade ;
- 3° conserve une ancienneté civile d'un an acquise au titre de son stage probatoire.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5048/GNC-Pr du 6 avril 2020 relatif à la titularisation de M. Dimitri Kaoua, infirmier en soins généraux du cadre des personnels paramédicaux de Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 1^{er} décembre 2019, M. Dimitri Kaoua :

- 1° est titularisé dans le grade du corps des infirmiers en soins généraux du cadre des personnels paramédicaux de Nouvelle-Calédonie ;
- 2° est maintenu au 1^{er} échelon de son grade ;
- 3° conserve une ancienneté civile d'un an acquise au titre de son stage probatoire.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5050/GNC-Pr du 6 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Ingrid Onen, diététicien du cadre des personnels paramédicaux de Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 26 janvier 2020, Mme Ingrid Onen :

- 1° est titularisée dans le grade du corps des diététiciens du cadre des personnels paramédicaux de Nouvelle-Calédonie ;
- 2° est classée au 1^{er} échelon de son grade ;
- 3° conserve une ancienneté civile d'un an acquise au titre de son stage probatoire.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5052/GNC-Pr du 6 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Aurélie Gonzalez, assistant socio-éducatif du cadre des personnels socio-éducatifs de la Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 20 décembre 2019, Mme Aurélie Gonzalez :

- 1° est titularisée dans le grade du corps des assistants socio-éducatifs du cadre des personnels socio-éducatifs de la Nouvelle-Calédonie ;
- 2° est maintenue au 1^{er} échelon de son grade ;
- 3° conserve une ancienneté civile d'un an acquise au titre de son stage probatoire et de cinq mois et six jours au titre de son corps de provenance.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5054/GNC-Pr du 6 avril 2020 relatif à l'affectation de M. Eugène Zeoula, adjoint administratif du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 5 mars 2020, M. Eugène Zeoula – adjoint administratif principal classé au 8^e échelon (IB 415 – INM 369) du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie :

- 1° est affecté à l'inspection de l'enseignement primaire de la 2^e circonscription de la direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie, en qualité de secrétaire ;
- 2° bénéficie de la prime dite « catégorielle » dont le montant est égal à 1/12^e de la valeur de 22 points d'indice nouveau majoré conformément aux dispositions de la délibération n° 418 du 26 novembre 2008 instituant un régime indemnitaire au profit des agents exerçant leurs fonctions au sein des services et institutions de la Nouvelle-Calédonie.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'agent et transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5056/GNC-Pr du 6 avril 2020 modifiant l'arrêté n° 2019-15154/GNC-Pr du 5 septembre 2019 relatif à la situation administrative de Mme Anne-Charlotte Neretti, professeur certifié du cadre de l'enseignement du second degré de Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : L'arrêté n° 2019-15154/GNC-Pr du 5 septembre 2019 relatif à la situation administrative de Mme Anne-Charlotte Neretti, professeur certifié du cadre de l'enseignement du second degré de Nouvelle-Calédonie est ainsi modifié :

- 1° Au 1^{er} alinéa du 2° de l'article 1^{er}, les mots « et externe » sont ajoutés après le mot « interne » ;
- 2° Au 1^{er} alinéa du 3° de l'article 2, les mots « allers-retours par voie de réquisition ou de remboursement » sont ajoutés après le mot « économique » ;
- 3° Au 2^e alinéa du 4° de l'article 2, les mots « de Jeumont » sont ajoutés après le mot « Lille ».

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et notifié à l'intéressée.

Arrêté n° 2020-5080/GNC-Pr du 7 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Emélie Upane, moniteur socio-éducatif du cadre des personnels socio-éducatifs de la Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 31 janvier 2020, Mme Emélie Upane :

- 1° est titularisée dans le grade des moniteurs socio-éducatifs du cadre des personnels socio-éducatifs de la Nouvelle-Calédonie ;
- 2° est classée au 1^{er} échelon (IB 302 / INM 294) de son grade ;
- 3° conserve une ancienneté de douze mois acquise au titre de son stage probatoire.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'agent, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5082/GNC-Pr du 7 avril 2020 relatif à la titularisation de M. Adrien Guier, ingénieur 1^{er} grade du statut particulier des personnels techniques de la Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 28 janvier 2020, M. Adrien Guier :

- 1° est titularisé au 1^{er} grade du corps des ingénieurs du statut particulier des personnels techniques de la Nouvelle-Calédonie ;
- 2° est maintenu au 3^e échelon (IB 533 / INM 456) de son grade ;
- 3° conserve une ancienneté de douze mois acquise au titre de son stage probatoire.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'agent, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5084/GNC-Pr du 7 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Imelda Goroepata, ingénieur 1^{er} grade du statut particulier des personnels techniques de la Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 12 novembre 2019, Mme Imelda Goroepata :

- 1° est titularisée au 1^{er} grade du corps des ingénieurs du statut particulier des personnels techniques de la Nouvelle-Calédonie ;
- 2° est classée au 1^{er} échelon (IB 457 / INM 400) de son grade ;
- 3° conserve une ancienneté de douze mois acquise au titre de son stage probatoire.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'agent, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5086/GNC-Pr du 7 avril 2020 relatif à la titularisation de M. Iwé Hmana, éducateur des activités physiques et sportives du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs la Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 1^{er} novembre 2019, M. Iwé Hmana :

- 1° est titularisé dans le grade des éducateurs des activités physiques et sportives du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs la Nouvelle-Calédonie ;
- 2° est classé au 1^{er} échelon (IB 313 / INM 302) de son grade ;
- 3° conserve une ancienneté de douze mois acquise au titre de son stage probatoire.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'agent, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5558/GNC-Pr du 16 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Frédérique Retour, infirmier en soins généraux du cadre des personnels paramédicaux de Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 10 janvier 2020, Mme Frédérique Retour :

- 1° est titularisée dans le grade du corps des infirmiers en soins généraux du cadre des personnels paramédicaux de Nouvelle-Calédonie ;
- 2° est classée au 1^{er} échelon de son grade ;
- 3° conserve une ancienneté civile d'un an acquise au titre de son stage probatoire.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5560/GNC-Pr du 16 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Emmelyne Ghestin, adjoint administratif du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 22 février 2020, Mme Emmelyne Ghestin :

- 1° est titularisée dans le grade normal du corps des adjoints administratifs du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie ;
- 2° est classée au 1^{er} échelon de son grade ;
- 3° conserve une ancienneté civile d'un an acquise au titre de son stage probatoire.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5562/GNC-Pr du 16 avril 2020 relatif à la titularisation de M. Christophe Marlier, professeur des écoles du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 15 février 2020, M. Christophe Marlier :

- 1° est titularisé dans le corps des professeurs des écoles du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie ;
- 2° conserve une ancienneté d'un mois et vingt-trois jours au titre du corps de provenance.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5564/GNC-Pr du 16 avril 2020 relatif à la titularisation de Mme Olivia Song, professeur des écoles du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 15 février 2020, Mme Olivia Song :

- 1° est titularisée dans le corps des professeurs des écoles du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie ;
- 2° conserve une ancienneté de huit mois et treize jours au titre du corps de provenance.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5572/GNC-Pr du 16 avril 2020 relatif à la titularisation de M. Yaël Guyomard, ingénieur 2^e grade du statut particulier des personnels techniques de la Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 28 janvier 2020, M. Yaël Guyomard :

- 1° est titularisé au 2^e grade du corps des ingénieurs du statut particulier des personnels techniques de la Nouvelle-Calédonie ;
- 2° est maintenu au 2^e échelon (IB 539 / INM 458) de son grade ;
- 3° conserve une ancienneté de douze mois acquise au titre de son stage probatoire.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'agent, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5674/GNC-Pr du 20 avril 2020 relatif à la nomination de Mme Laura Dubois-Perotto en qualité d'attaché d'administration générale du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 1^{er} mai 2020, Mme Laura Dubois-Perotto est :

- 1° nommée en qualité d'attaché d'administration générale du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie ;
- 2° classée à l'échelon stagiaire du grade normal ;
- 3° soumise à un stage probatoire d'une durée d'un an ;
- 4° placé en position d'activité pour servir sous l'autorité de M. le président de l'assemblée de la province Nord.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5676/GNC-Pr du 20 avril 2020 relatif à la nomination de M. Ruddy Sakate en qualité de technicien du cadre des postes et télécommunications de Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 1^{er} mai 2020, M. Ruddy Sakate est :

- 1° nommé en qualité de technicien de grade normal du cadre des postes et télécommunications de Nouvelle-Calédonie ;
- 2° classé au 2^e échelon de son grade ;
- 3° soumis à un stage probatoire d'une durée d'un an ;
- 4° maintenu en position d'activité pour servir sous l'autorité du directeur général de l'office des postes et télécommunications.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5678/GNC-Pr du 20 avril 2020 relatif à la nomination de Mme Vanessa Karman en qualité de rédacteur d'administration générale du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 1^{er} mai 2020, Mme Vanessa Karman est :

- 1° nommée en qualité de rédacteur d'administration générale du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie ;
- 2° classée à l'échelon stagiaire du grade normal ;
- 3° soumise à un stage probatoire d'une durée d'un an ;
- 4° placé en position d'activité pour servir sous l'autorité de la présidente de l'assemblée de la province Sud.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5680/GNC-Pr du 20 avril 2020 relatif à la nomination de Mme Muriel Mainguet en qualité d'attaché d'administration générale du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 1^{er} mai 2020, Mme Muriel Mainguet est :

- 1° nommée en qualité d'attaché d'administration générale du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie ;
- 2° classée à l'échelon stagiaire du grade normal ;
- 3° soumise à un stage probatoire d'une durée d'un an ;
- 4° placé en position d'activité pour servir sous l'autorité de M. le directeur de l'aviation civile en Nouvelle-Calédonie.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5686/GNC-Pr du 21 avril 2020 relatif au renouvellement de stage de M. Raphaël Viallis, professeur des écoles stagiaire du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 15 février 2020, M. Raphaël Viallis, professeur des écoles stagiaire du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie, est soumis à une nouvelle année de stage probatoire.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5688/GNC-Pr du 21 avril 2020 relatif au renouvellement de stage de Mme Pascale Olivier, instituteur stagiaire du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 15 février 2020, Mme Pascale Olivier, instituteur stagiaire du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie, est soumise à une nouvelle année de stage probatoire.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5834/GNC-Pr du 24 avril 2020 relatif à la mise à disposition de Mme Anne Pleven, psychologue du cadre territorial des psychologues

Article 1^{er} : A compter du 30 mars 2020, Mme Anne Pleven, psychologue du cadre territorial des psychologues est, sur la demande de son employeur, placée en position de mise à disposition au sein du centre hospitalier spécialisé Albert Bousquet, pour la durée de la pandémie liée au coronavirus Covid 19 en Nouvelle-Calédonie.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5836/GNC-Pr du 24 avril 2020 relatif à la mise à disposition de Mme Audrey Boissery, psychologue du cadre territorial des psychologues

Article 1^{er} : A compter du 30 mars 2020, Mme Audrey Boissery, psychologue du cadre territorial des psychologues est, sur la demande de son employeur, placée en position de mise à disposition au sein du centre hospitalier spécialisé Albert Bousquet, pour la durée de la pandémie liée au coronavirus Covid 19 en Nouvelle-Calédonie.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5838/GNC-Pr du 24 avril 2020 relatif à la mise à disposition de Mme Chrystel Moutotte, psychologue du cadre territorial des psychologues

Article 1^{er} : A compter du 30 mars 2020, Mme Chrystel Moutotte, psychologue du cadre territorial des psychologues est, sur la demande de son employeur, placée en position de mise à disposition au sein du centre hospitalier spécialisé Albert Bousquet, pour la durée de la pandémie liée au coronavirus Covid 19 en Nouvelle-Calédonie.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5840/GNC-Pr du 24 avril 2020 relatif à la mise à disposition de Mme Jacqueline Medevielle, infirmier en soins généraux du cadre des personnels paramédicaux de Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 30 mars 2020, Mme Jacqueline Medevielle, infirmier en soins généraux du cadre des personnels paramédicaux de Nouvelle-Calédonie est, sur la demande de son employeur, placée en position de mise à disposition au sein du centre hospitalier territorial Gaston Bourret, pour la durée de la pandémie liée au coronavirus Covid 19 en Nouvelle-Calédonie.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5842/GNC-Pr du 24 avril 2020 relatif à la mise à disposition de M. Karim Pierron, psychologue du cadre territorial des psychologues

Article 1^{er} : A compter du 30 mars 2020, M. Karim Pierron, psychologue du cadre territorial des psychologues est, sur la demande de son employeur, placé en position de mise à disposition au sein du centre hospitalier spécialisé Albert Bousquet, pour la durée de la pandémie liée au coronavirus Covid 19 en Nouvelle-Calédonie.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5844/GNC-Pr du 24 avril 2020 relatif à la mise à disposition de Mme Carine Sarazin, infirmier en soins généraux du cadre des personnels paramédicaux de Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 30 mars 2020, Mme Carine Sarazin, infirmier en soins généraux du cadre des personnels paramédicaux de Nouvelle-Calédonie est, sur la demande de son employeur, placée en position de mise à disposition au sein du centre hospitalier territorial Gaston Bourret, pour la durée de la pandémie liée au coronavirus Covid 19 en Nouvelle-Calédonie.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5846/GNC-Pr du 24 avril 2020 retirant l'arrêté n° 2020-5184/GNC-Pr du 9 avril 2020 admettant M. Cyrille Fath, professeur de lycée professionnel hors classe du cadre de l'enseignement du second degré de la Nouvelle-Calédonie, à faire valoir ses droits à la retraite

Article 1^{er} : L'arrêté n° 2020-5184/GNC-Pr du 9 avril 2020 admettant M. Cyrille Fath, professeur de lycée professionnel hors classe 6^e échelon du cadre de l'enseignement du second degré de la Nouvelle-Calédonie, à faire valoir ses droits à la retraite est retiré.

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5848/GNC-Pr du 24 avril 2020 relatif au renouvellement de mise à disposition de Mme Cynthia Badjoel, adjoint administratif du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : Du 1^{er} mai 2020 au 30 juin 2020, Mme Cynthia Badjoel, adjoint administratif du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie est, sur la demande de son employeur, maintenue en position de mise à disposition au sein de la caisse des écoles de Koumac.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2020-5852/GNC-Pr du 24 avril 2020 relatif à l'affectation de M. Yann Cooren, ingénieur 2^e grade des personnels techniques de la Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er} : A compter du 1^{er} mai 2020, M. Yann Cooren, ingénieur 2^e grade des personnels techniques de la Nouvelle-Calédonie est placé en position d'activité pour servir sous l'autorité de la présidente de l'assemblée de la province Sud.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

PROVINCES

PROVINCE NORD

ARRÊTÉS ET DÉCISIONS

Arrêté n° 2020-256/PN du 29 mai 2020 autorisant l'exploitation d'une carrière de basaltes au lieu-dit « Kathleen », sur la commune de Ouégoa, par la SARL DUBOIS TP

Le président de l'assemblée de la province Nord,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu le code de l'environnement de la province Nord, et notamment son livre III titre V relatif aux carrières ;

Vu la demande déposée le 19 juillet 2019 et complétée le 10 octobre 2019, par laquelle la SARL DUBOIS TP sollicite l'autorisation d'exploiter une carrière de basaltes au lieu-dit « Kathleen », sur la commune de Ouégoa ;

Vu l'avis favorable de la mairie de Ouégoa du 25 novembre 2019 ;

Vu l'avis favorable du service du domaine de la direction des services fiscaux du 5 décembre 2019 ;

Considérant l'ensemble des engagements pris par le pétitionnaire pour réduire les inconvénients résultant de l'exploitation de la carrière ;

Considérant que les impacts environnementaux liés à l'exploitation de la carrière peuvent être réduits à un niveau acceptable par l'application des dispositions du présent arrêté ;

Le pétitionnaire entendu ;

Sur proposition du directeur de l'industrie, des mines et de l'énergie de Nouvelle Calédonie,

Arrête :

Article 1^{er} : Le présent arrêté est pris au titre de la réglementation des carrières, applicable dans la province Nord.

La SARL DUBOIS TP, dénommée l'exploitant, est autorisée à exploiter une carrière de basaltes au lieu-dit « Kathleen », sur la commune de Ouégoa, dont les coordonnées RGNC du centre du périmètre autorisé sont les suivantes :

X = 234 904 et Y = 427 009

L'exploitation est menée conformément aux plans annexés au dossier de demande.

Article 2 : Limites de l'exploitation

La présente autorisation porte sur une superficie de 0.65 hectare.

Le périmètre d'exploitation est strictement conforme aux limites indiquées dans le dossier de demande.

Article 3 : Durée et volume

La durée de la présente autorisation est fixée à 5 ans à compter de la date de notification du présent arrêté à l'intéressé.

Cette durée inclut la remise en état progressive des terrains.

La présente autorisation est accordée sous réserve des droits des tiers.

Le volume maximum extrait est de 50 000 m³.

La production maximale est de 10 000 m³/an.

Article 4 : En application de l'article 355-3 du code de l'environnement de la province Nord, le directeur technique d'exploitation doit adresser au début de chaque année au service en charge des carrières et au plus tard le 31 mars de l'année en cours pour l'année écoulée :

- un plan des travaux mis à jour où sont figurés le périmètre de protection, les limites atteintes par l'exploitation, les ouvrages de gestion des eaux et les circulations principales ;
- tous renseignements nécessaires à l'établissement des statistiques générales des carrières et leurs commentaires.

Article 5 : Accès

L'accès au site d'exploitation se fait par les pistes existantes. Tout autre accès est interdit. L'accès au site ne doit pas représenter de danger pour les autres usagers de la route.

Article 6 : Respect des prescriptions techniques

L'exploitant doit respecter l'ensemble des prescriptions annexées au présent arrêté, ainsi que les dispositions figurant dans sa demande d'autorisation susvisée, notamment celles de son étude d'impact sous réserve qu'elles ne soient pas contraires aux dispositions du présent arrêté.

Le présent arrêté ne dispense pas la SARL DUBOIS TP de se conformer aux autres réglementations en vigueur, concernant notamment les prélèvements d'eau et l'accès à la voirie publique pour lesquels les éventuelles autorisations nécessaires doivent être obtenues.

Article 7 : Modifications des prescriptions techniques

L'administration se réserve le droit de fixer ultérieurement toutes nouvelles prescriptions que le fonctionnement ou la transformation de cette exploitation rendrait nécessaire dans l'intérêt de la santé, de la sécurité et de la salubrité publiques, de l'agriculture, de la protection de la nature et de l'environnement, ainsi que de la conservation des sites et des monuments, sans que l'exploitant puisse prétendre à aucune indemnité ou à aucun dédommagement.

Article 8 : Conformité de l'exploitation

L'exploitation doit être située et installée conformément aux plans joints à la demande d'autorisation.

Article 9 : Garanties financières

Le démarrage des travaux est conditionné par la transmission par la SARL DUBOIS TP au service en charge de la surveillance administrative et technique des carrières de la justification du dépôt, sur le compte 165 « dépôts et cautionnements reçus » du budget de la province Nord, d'un montant correspondant aux travaux de remise en état des lieux.

Article 10 : Déclaration du début d'exploitation

L'exploitant est tenu d'adresser au président de l'assemblée de la province Nord la déclaration de début d'exploitation, dès que sont réalisés les travaux préparatoires définis dans les prescriptions techniques ci-annexées.

Article 11 : Déclarations des incidents et accidents

L'exploitant est tenu de déclarer dans les meilleurs délais au service en charge de la surveillance administrative et technique des carrières, les accidents et incidents survenus lors de l'exploitation de la carrière.

Article 12 : Visites et moyens de visite

L'exploitant doit permettre à la direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de Nouvelle-Calédonie d'effectuer la visite de l'ensemble de l'exploitation. Il doit par ailleurs mettre à leur disposition tous les moyens nécessaires à sa réalisation.

Article 13 : Modification des conditions d'exploitation

Toute modification dans la méthode d'exploitation ou dans celle de la remise en état des terrains exploités nécessite une déclaration préalable au président de l'assemblée de la province Nord.

Toute extension de l'exploitation nécessite le dépôt préalable d'une nouvelle demande d'autorisation instruite dans les conditions fixées par l'article 352-21 du code de l'environnement de la province Nord.

Article 14 : Changement d'exploitant

Le changement d'exploitant est subordonné à l'autorisation préalable du président de l'assemblée de la province Nord dans les conditions fixées par l'article 352-18 du code de l'environnement de la province Nord.

Article 15 : Renonciation, cessation d'exploitation, fin d'exploitation

L'exploitant est tenu d'adresser au président de l'assemblée de la province Nord, en cas de renonciation ou de cessation d'exploitation, une demande instruite selon les dispositions de l'article 352-25 du code de l'environnement de la province Nord.

Cette demande doit être déposée avant la fin des travaux d'exploitation et au plus tard quatre mois avant la fin de la remise en état des lieux.

Article 16 : Renouvellement

En cas de renouvellement, l'exploitant est tenu de présenter six mois minimums avant l'expiration de la durée de validité du présent arrêté, la demande de renouvellement d'autorisation d'exploiter la ou les carrières.

La demande doit contenir toutes les pièces demandées par l'article 352-22 du code de l'environnement de la province Nord.

Elle est accordée sous réserve des droits des tiers et n'a d'effet que dans les limites de l'autorisation du propriétaire des sols dont il est titulaire.

Article 17 : Annulation

En cas de non-respect des prescriptions susvisées, le président de l'assemblée de la province Nord peut procéder au retrait de la présente autorisation après application de l'article 352-24 du code de l'environnement de la province Nord.

Article 18 : Voies et délais de recours

Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 19 : Application

Le présent arrêté sera transmis à la commissaire déléguée de la République pour la province Nord, publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie et notifié à l'intéressé.

Pour le président de l'assemblée
de la province Nord et par délégation
Le secrétaire général
de l'assemblée de la province Nord,
BILLY FOREST

**EXPLOITATION D'UNE CARRIÈRE DE BASALTES
PAR LA SARL DUBOIS TP**

□ □ □

**PRESCRIPTIONS TECHNIQUES ANNEXÉES
à l'arrêté n° 2020-256/PN DU 29 mai 2020**

□ □ □

A - TRAVAUX PRÉPARATOIRES

A1 - PANNEAUX

L'exploitant est tenu de mettre en place sur les voies d'accès au chantier, des panneaux indiquant en caractères apparents son identité, la référence de l'autorisation provinciale et l'objet des travaux.

A2 - BORNES, REPERES

L'exploitant effectue la délimitation avec matérialisation du périmètre sur lequel porte l'autorisation.

À cet effet, des bornes (ou autres repères fixes) sont mises en place en tous points nécessaires pour s'assurer que l'exploitation ne puisse pas déborder au-delà de l'enveloppe du projet de carrière présentée sur les plans de la demande d'autorisation complétée.

L'exploitant doit veiller à ce que ces repères restent en place, visibles et en bon état jusqu'à l'achèvement des travaux d'exploitation et de remise en état du site.

La position des bornes et repères mis en place est figurée sur le plan des travaux de mise à jour joint à la déclaration annuelle d'exploitation prévue à l'article 4 de l'arrêté d'autorisation.

A3 - SIGNALISATION DES DANGERS

Le danger est signalé par des pancartes placées sur le chemin d'accès à la carrière définies dans le titre « DISPOSITIONS GÉNÉRALES » du présent arrêté.

A4 - RÉDUCTION DE L'IMPACT VISUEL

La végétation existante doit être au maximum préservée et enlevée uniquement en tant que besoin.

A5 - CONSIGNES D'EXPLOITATION

Des consignes sont en place pour la gestion des périodes de fortes intempéries (cyclone, inondation...). Elles indiquent au minimum les dispositions à mettre en œuvre pour la protection des équipements, des matériels et engins et des stocks de matériaux, susceptibles de causer des dommages à l'environnement du site.

B - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

B1 – ENVIRONNEMENT, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Durant toute la durée de l'exploitation, le principe d'action de prévention et de correction, par priorité à la source des atteintes à l'environnement, l'hygiène et la sécurité, est privilégié par l'exploitant.

B2 - DROIT DU TRAVAIL

L'exploitant doit se conformer strictement aux dispositions édictées par le code du travail et à la délibération n° 34/CP du 23 février 1989 relative aux mesures générales en matière d'hygiène et de sécurité, dans l'intérêt de l'hygiène et de la sécurité des travailleurs.

L'exploitant doit respecter les dispositions figurant dans sa demande, notamment dans son document « hygiène et sécurité » et qui ne sont pas contraires aux dispositions de la délibération susvisée.

En cas de découverte fortuite d'occurrences amiantifères, l'exploitant doit se conformer strictement aux dispositions édictées par la délibération du congrès n° 82 du 25 août 2010 relative à la protection des travailleurs contre les poussières issues de terrains amiantifères dans les activités extractives, de bâtiment et de travaux publics, ainsi qu'à son arrêté de mise en application n° 2010-4553/GNC du 16 novembre 2010.

B3 - DOCUMENTS, PLANS ET REGISTRES

Tous les documents, plans et registres établis en application du présent arrêté, tous les résultats des mesures effectuées au titre du présent arrêté sont tenus à la disposition du service en charge de la surveillance administrative des carrières.

Sur le site de la carrière, sont notamment tenus à jour :

1. un plan des travaux d'exploitation sur lequel apparaît la totalité ouvrages de gestion des eaux nécessaires à l'exploitation de la carrière ;
2. un registre de pointage du personnel ;
3. un registre de surveillance des ouvrages de gestion des eaux ;
4. le document d'évaluation des risques professionnels ;
5. le registre d'observations ;
6. le registre de sécurité.

B4 - DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

L'exploitant informe rapidement le service concerné en cas de découverte fortuite.

B5 - ENTRETIEN ET NETTOYAGE DU SITE

Pendant toute la durée des travaux, l'entretien et le nettoyage du site et ses abords sont régulièrement effectués. Aucun déchet ne doit être abandonné sur place.

B6 - ACCÈS

B6.1 - AMÉNAGEMENT

L'accès est aménagé de telle sorte qu'il ne crée pas de risque pour la sécurité publique (notamment l'implantation d'un panneau « STOP » à l'intersection avec le CR4). Ces aménagements doivent être définis et autorisés préalablement en concertation avec les services administratifs compétents.

B6.2 - CONTRÔLE DES ACCÈS

Durant les heures d'activité, l'accès du site doit être contrôlé. En dehors des heures ouvrées, l'accès est interdit.

À cet effet, des panneaux interdisant l'accès et rappelant le danger complètent cette protection.

B6.3 - INTERDICTION D'ACCES

L'interdiction d'accès au public est affichée en limite de l'exploitation et à l'entrée de la route d'accès.

B6.4 – MODALITES D'ACCES A LA VOIRIE PUBLIQUE

L'exploitant convient avec la commune de Kooehnê des modalités d'aménagement et d'entretien concerté des voies publiques accédant au site. Il rappelle périodiquement à son personnel, et à celui des entreprises extérieures intervenant sur le site, les règles de conduite et de limitation de vitesse applicables sur ces voies.

B7 : PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Toutes les mesures utiles au maintien du régime hydraulique et des caractéristiques écologiques du milieu naturel environnant, ainsi qu'à la protection de l'usage et de la qualité des eaux doivent être mises en place.

La végétation située en dehors de la zone d'extraction doit être laissée en l'état.

C - CONDUITE DE L'EXPLOITATION**C1 – EXTRACTION, EXPLOITATION**

L'extraction est réalisée conformément au phasage défini dans le dossier de demande d'autorisation.

L'exploitation de la carrière est réalisée à ciel ouvert par plates-formes successives.

- La côte plancher du carreau d'exploitation est de 18 m NGNC
- La pente maximum des gradins est de 45°.
- La hauteur des talus entre chaque plate-forme est de 2 m maximum

Les travaux sont conduits de manière à ce qu'ils ne présentent pas de risques pour le personnel ou pour les installations fixes ou mobiles. En particulier l'exploitation des fronts de taille, ou la reprise des matériaux abattus ou stockés, est réalisée de manière à ne pas créer une instabilité. Ils ne comportent pas de surplomb et peuvent être efficacement surveillés et purgés le cas échéant. Le sous-cavage est strictement interdit.

Les opérations de purge sont effectuées sous la surveillance d'un agent en mettant en œuvre des moyens et des méthodes qui assurent la sécurité des exécutants. Les mesures nécessaires sont prises pour que, pendant les opérations de purge, personne ne puisse stationner ou se déplacer dans la zone susceptible d'être atteinte par les blocs détachés.

L'évacuation des produits depuis le front de taille est organisée de manière à ce que le personnel ne soit pas exposé au risque d'écrasement par les véhicules ou gêné par eux en cas d'éboulement ou de remise en mouvement d'un bloc.

C2 - REMISE EN ETAT DE LA CARRIERE**C2.1 – REHABILITATION**

Le réaménagement de la carrière s'effectue selon le phasage et les modalités techniques présentées dans le dossier de demande d'autorisation complété qui vise à :

- Maintenir de l'intégrité des pentes des banquettes et des plates formes vers l'intérieur des carrières.
- Enlever les tas ou stocks de matériaux.
- Nettoyer le terrain de tout vestige et matériel d'exploitation.

- Remodeler les talus résiduels abrupts pour adoucir les pentes.

C2.2 – REVEGETALISATION

La revégétalisation couvre l'ensemble de la carrière (0.65 ha).

Les espèces utilisées sont des gaïacs (*Acacia spirorbis*) et des niaoulis (*Melaceuca Quiquenerve*)..

La densité des plantations est d'un plant tous les 4m².

C3 – ACHEVEMENT ET CONTROLE DES TRAVAUX

L'extraction des matériaux doit être achevée au moins quatre mois avant la fin de validité du présent arrêté.

À cette date, l'exploitant adresse à monsieur le président de l'assemblée de la province Sud, une notification de fin d'exploitation et un dossier comprenant :

- le plan à jour de la carrière, accompagné de photos ;
- la mise à jour du plan de remise en état définitif, accompagné du bilan des travaux de réhabilitation effectués (remodelage des terrains, revégétalisation effectuée) et, le cas échéant, des travaux restant à effectuer ;
- un mémoire de l'état du site, complété d'un nouvel état de référence faunistique et floristique de la zone d'influence de la carrière ;
- les photographies de l'état final prises dans les mêmes conditions que lors de l'étude d'impact initiale.

À l'échéance de l'autorisation :

- la remise en état des terrains exploités doit être achevée, un arrêté complémentaire, le cas échéant, est pris pour encadrer les travaux de réhabilitation restants ;
- l'ensemble du site doit être nettoyé et débarrassé de tout vestige et matériel d'exploitation.

D - PREVENTION DES POLLUTIONS ET DES NUISANCES

D1 - PRINCIPES GÉNÉRAUX

L'exploitant prend toutes les dispositions nécessaires dans la conduite de l'exploitation pour limiter les risques de pollution des eaux, de l'air ou des sols ainsi que les nuisances par le bruit et les vibrations. A cet effet, des procédures spécifiques sont mises en place.

Il doit également veiller à limiter l'impact visuel de l'exploitation.

D2 - HYDROCARBURES

Toute opération d'entretien des engins de chantier et des véhicules est interdite sur le site.

Tous les engins sont équipés d'un kit antipollution (dispositifs d'absorption).

Toutes les huiles de vidange sont récupérées et remises à un éliminateur agréé.

Les stockages d'hydrocarbures sont interdits sur le site.

D3 – GESTION DES EAUX SUPERFICIELLES

Les eaux de ruissellement issues de la zone de chantier sont collectées et orientées vers le bassin de décantation situé au pied de la carrière du bas.

Le décanteur a un volume de 230 m³.

L'ouvrage de gestion des eaux font l'objet d'un entretien régulier afin d'assurer leur efficacité.

Un suivi bisannuel après un épisode pluvieux (saison sèche, saison chaude) de la qualité physico-chimique des eaux est assuré, afin de détecter d'éventuelles pollutions d'origine chronique.

Les paramètres du suivi opéré sont les suivants :

Paramètres	Valeur seuil	Normes
Température	< 30°	
pH	5,5 à 8,5	NFT 90-008
Matières en suspension totales (MEST)	< 35 mg/l	NF T 90 105 / NF EN 872
Demande chimique en oxygène (DCO)	< 100 mg/l	NFT 90 101 / iso 15705 :2002
Hydrocarbures totaux	< 10 mg/l	NFT 90 114 / en iso 9377-2
Nitrates totaux	< 50 mg/l	NF EN ISO 10304-1

En ce qui concerne les MEST et les hydrocarbures totaux, aucun prélèvement instantané ne doit dépasser le double des valeurs limites indiquées ci-dessus.

Les résultats de ce suivi, assuré par un organisme indépendant, sont tenus à la disposition des agents du service en charge de la surveillance administrative des carrières et sont transmis avec la déclaration annuelle prévue à l'article 4 du présent arrêté d'autorisation.

D4 - BRUIT ET VIBRATIONS

D4.1 - PRINCIPES GÉNÉRAUX

L'exploitation est conduite de manière à ne pas être à l'origine de bruits aériens ou de vibrations mécaniques susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des salariés. L'exploitant veillera également à minimiser leurs impacts sur la faune environnante.

D4.2 - BRUITS DES ENGINS

Les véhicules de transport, les matériels de manutention et les engins de chantier utilisés à l'intérieur de la carrière doivent être conformes à la réglementation en vigueur. En particulier, les silencieux d'échappement doivent être maintenus en bon état de fonctionnement et les avertisseurs sonores de recul réglés de manière à ne pas perturber la quiétude des riverains.

Les travaux sont réalisés durant les heures de travail réglementaires régies par le code du travail.

D4.3 - APPAREILS DE COMMUNICATION

L'usage de tout appareil de communication par voie acoustique (sirène, avertisseur, haut-parleur...) susceptible d'impacter la faune environnante est interdit, sauf si leur emploi est réservé à la prévention, au signalement d'incidents graves ou d'accidents et à la sécurité des personnes.

D5 - TRANSPORT

Les véhicules affectés au transport des matériaux sont entretenus de manière à limiter les nuisances et les dangers.

D'une manière générale, les règles de circulation mises en place par l'exploitant à l'intérieur de la carrière sont scrupuleusement respectées. En sortie de carrière, les camions doivent respecter le poids total en charge autorisé (PTAC).

D6 – ÉMISSIONS DE POUSSIÈRES

Un arrosage des voies d'accès à la carrière et des zones de travail doit être réalisé de façon régulière pour limiter toute émission de poussières.

Afin de minimiser l'envol des poussières et limiter l'impact des poussières sur l'environnement et la santé humaine, l'exploitant met en œuvre les mesures suivantes :

- arrosage des pistes lors des phases de roulage ;
- arrosage préalable des niveaux de carrières et plateformes lors de reprise des matériaux par temps sec.

E - GARANTIES FINANCIERES

E1 - MONTANT DES GARANTIES FINANCIERES

En toute période, l'exploitant doit être en mesure de justifier l'existence d'une caution solidaire telle que prévue par la réglementation et d'un montant au moins égal à la somme figurant dans l'acte d'engagement annexé à la demande d'autorisation complétée, soit 1 330 000 XPF, nécessaire aux travaux de réhabilitation. Le document correspondant doit être tenu à la disposition du service en charge de la surveillance administrative des carrières qui peut en demander communication lors de toute visite.

E2 - ACTUALISATION DES GARANTIES FINANCIERES

L'actualisation du montant des garanties financières pourra être faite par voie d'arrêté complémentaire.

E3 - APPEL DES GARANTIES FINANCIERES

Le président de l'assemblée de la province Nord pourra faire appel à l'organisme de caution solidaire ayant fourni l'attestation de garanties financières :

- soit en cas de non respect des prescriptions du présent arrêté en ce qui concerne la remise en état après que la mise en demeure prévue à l'article 352-26 du Code de l'Environnement soit restée sans effet dans le délai de deux mois ;
- soit en cas de disparition juridique de l'exploitant et d'absence de remise en état conforme au présent arrêté.

□ □ □

Arrêté n° 2020-257/PN du 29 mai 2020 prolongeant la nomination par intérim d'un chef du service investissements et entreprises à la direction du développement économique et de l'environnement

Le président de l'assemblée de la province Nord,

Vu la loi modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 organique relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération modifiée n° 91/90-APN du 26 février 1990 portant création de la direction du développement économique et de l'environnement (Dde-e) ;

Vu la délibération modifiée n° 2009-03/APN du 30 janvier 2009 portant application au sein de la province Nord de la délibération du congrès n° 393 du 25 juin 2008 relative au régime indemnitaire des personnels d'encadrement et assimilés et de la délibération n° 64/CP du 17 novembre 2008 relative au régime indemnitaire lié à l'exercice de certains emplois fonctionnels de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 2010-156/APN du 30 avril 2010 portant organisation de la Dde-e ;

Vu l'arrêté n° 2020-153/PN du 30 avril 2020 portant nomination par intérim d'un chef du service investissements à la Dde-e ;

Considérant la démission de l'ancien titulaire du poste de chef de service investissements et entreprises, à compter du 1^{er} mars 2020 ;

Considérant la campagne de lutte contre le coronavirus – Covid 19 en Nouvelle-Calédonie et des différentes périodes de confinement ;

Considérant les nécessités de service dans l'attente du recrutement du prochain chef de service investissements et entreprises à la direction du développement économique et de l'environnement,

Arrête :

Article 1^{er} : L'intérim de M. Patrice Kasanwardi, en qualité de chef du service investissements et entreprises à la direction du développement économique et de l'environnement est prolongé du 1^{er} juin 2020 au 31 août 2020 inclus.

Article 2 : Cet arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie dans le délai de deux (2) mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera transmis à la commissaire délégué de la République pour la province Nord, notifié à l'intéressé et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Pour le président de l'assemblée
de la province Nord et par délégation
Le secrétaire général
de l'assemblée de la province Nord,
BILLY FOREST

Arrêté n° 2020-258/PN du 29 mai 2020 prolongeant la nomination par intérim d'un directeur du développement économique et de l'environnement à la province Nord

Le président de l'assemblée de la province Nord,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération modifiée n° 91/90-APN du 26 février 1990 portant création de la direction du développement économique et de l'environnement (Dde-e) ;

Vu la délibération modifiée n° 2009-03/APN du 30 janvier 2009 portant application au sein de la province Nord de la délibération du congrès n° 393 du 25 juin 2008 relative au régime indemnitaire des personnels d'encadrement et assimilés et de la délibération n° 64/CP du 17 novembre 2008 relative au régime indemnitaire lié à l'exercice de certains emplois fonctionnels de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 2010-156/APN du 30 avril 2010 portant organisation de la Dde-e ;

Vu l'arrêté n° 2019-643/PN du 28 novembre 2019 portant nomination par intérim d'un directeur du développement économique et de l'environnement à la province Nord ;

Vu l'arrêté n° 2020-177/PN du 31 mars 2020 relatif à la prolongation de la nomination par intérim d'un directeur à la direction du développement économique et de l'environnement ;

Considérant l'avis de vacances de poste n° 3134-19-1547/SAFPFI du 6 décembre 2019 ;

Considérant la campagne de lutte contre le coronavirus – Covid 19 en Nouvelle-Calédonie et des différentes périodes de confinement ;

Considérant les nécessités de service, dans l'attente du recrutement du directeur du développement économique et de l'environnement,

Arrête :

Article 1^{er} : L'intérim de M. Yannick Monlouis en qualité de directeur du développement économique et de l'environnement à la province Nord est prolongé pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 31 août 2020 inclus.

Article 2 : Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie dans le délai de deux (2) mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera transmis à la commissaire déléguée de la République en province Nord, notifié à l'intéressé et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Pour le président de l'assemblée
de la province Nord et par délégation
Le secrétaire général
de l'assemblée de la province Nord,
BILLY FOREST

Décision n° 2020-28/PN du 29 mai 2020 relative à la résiliation du marché n° 2012-160/PN du 15 octobre 2012 passé avec l'entreprise 3CMT pour la protection d'accotement par enrochement au PR23+700 – RPN10 commune de Tuo Cèmuhi (Touho)

Le président de l'assemblée de la province Nord,

Vu la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi n° 99-210 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 136 du 1^{er} mars 1967 modifiée portant réglementation des marchés publics ;

Vu la délibération n° 64/CP du 10 mai 1989 fixant le cahier des clauses administratives générales (C.C.A.G.) applicable aux marchés publics de travaux ;

Vu le marché n° 2012-160/PN du 15 octobre 2012 et ses avenants passés avec l'entreprise 3CMT pour la protection d'accotement par enrochement au PR23+700 – RPN10 commune de Tuo Cèmuhi (Touho) ;

Vu le courrier électronique du titulaire du 7 décembre 2013 où ce dernier ne s'estime plus en mesure de terminer les travaux ;

Vu le courrier électronique du titulaire du 11 décembre 2013 où ce dernier confirme son intention de ne pas terminer les travaux ;

Vu l'ordre de service n° 06/233/T du 2 janvier 2014 ;

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres de la province Nord du 25 février 2014 favorable à la résiliation du marché n° 2012-160/PN signé avec la société 3CMT ;

Sur proposition du directeur de l'aménagement et du foncier,

D é c i d e :

Article 1^{er} : Le marché n° 2012-160/PN susvisé est résilié simplement sans indemnités pour son titulaire 3 CMT et son sous-traitant BETONCAL.

Article 2 : Le montant du marché s'élève à : 26 039 664 F. CFP TTC.

Article 3 : Le montant des travaux exécutés par l'entreprise 3CMT et son sous-traitant s'élève, en prix de base, à la somme de : vingt deux millions soixante douze mille trois cent vingt francs HT (22 072 320 XPF HT).

Le montant des révisions de prix correspondant à ces travaux est arrêté à : 0 F HT.

Le montant des réfactions de prix correspondant à ces travaux est arrêté à : 0 F HT.

Le montant de la TSS correspondant à ces travaux est arrêté à : 1 103 616 F CFP.

Soit un total de :

- en chiffres : 23 175 936 F CFP TTC ;
- en lettres : vingt trois millions cent soixante quinze mille neuf cent trente six francs CFP TTC.

Article 4 : Le montant des sommes mandatées à l'entreprise 3CMT et son sous-traitant s'élève à :

- en chiffres : 23 837 436 F CFP ;
- en lettres : vingt-trois millions huit cent trente sept mille quatre cent trente six francs CFP.

Article 5 : Le montant des sommes trop perçues par l'entreprise 3CMT et son sous-traitant au profit de la province Nord est arrêté à la somme de :

- en chiffres : - 661 500 F CFP ;
- en lettres : moins six cent soixante et un mille cinq cents francs CFP.

se décomposant comme suit :

Titulaire : 3CMT

- en chiffres : - 661 500 F CFP ;
- en lettres : moins six cent soixante et un mille cinq cents francs CFP.

Sous-Traitant BETONCAL

- en chiffres : 0 F CFP ;
- en lettres : zéro francs CFP.

La recette est imputable au budget provincial au chapitre : 908 - 81 - nature : 23151 - programme : 13001 LC 17360.

Article 6 : Le montant des pénalités de retard dues par l'entreprise 3CMT à la province Nord est arrêté à la somme de :

- en chiffres : 4 563 200 F CFP ;
- en lettres : quatre millions cinq cent soixante-trois mille deux cents francs CFP.

Article 7 : La date de résiliation du marché est fixée au 9 décembre 2013 en application des articles 45 et 46 du C.C.A.G. (Délibération n° 64/CP du 10 mai 1989).

Article 8 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 9 : Le secrétaire général et le directeur de l'aménagement et du foncier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision qui sera transmise à la commissaire déléguée de la République, publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle Calédonie et notifiée à l'entreprise 3CMT.

Pour le président de l'assemblée
de la province Nord et par délégation
Le secrétaire général
de l'assemblée de la province Nord,
BILLY FOREST

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

DECLARATION DE MODIFICATION D'UNE ASSOCIATION

Titre : **JEEP ARMY CLUB CALEDONIEN**

Siège social : au domicile du président en exercice M. Philippe Bernut - 250 rue Burck - 98809 Mont-Dore.

Récépissé de déclaration de modification n° W9N1000101 du 4 mai 2020.

DECLARATION DE CREATION D'UNE ASSOCIATION

Titre : **RÉSEAU CICA'LEDO**

Siège social : CHT Médipôle - service consultations chirurgies viscérales - 110 boulevard Joseph Wamytan - 98835 Dumbéa

Récépissé de déclaration de création n° W9N1011456 du 13 mai 2020.

PUBLICATIONS LEGALES

CABINET JURIDIQUE MCPL
Marie-Claude PARAGE LECOURIEUX
34 bis rue Austerlitz
Tel : 27 58 38
Email : mcpl.cj@lagoon.nc

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 27 mai 2020, M. Hilaire KIKI, domicilié 159 rue Auguste Creugnet - lotissement Poulet - Tomo - Boulouparis

A vendu :

A la SARL EK4 TRANSPORTS, au capital de 500 000F CFP, dont le siège social est 159 rue Auguste Creugnet - lotissement Poulet - Tomo - Boulouparis (BP : 1078 - 98812), immatriculée au RCS de Nouméa sous le n° 1 466 804, représentée par ses gérants M. Hilaire KIKI et son épouse Mme Carole BOA, les éléments corporels et incorporels dépendant du fonds de commerce «Transport d'explosifs», exploité Tribu de Nétéa, Tomo, Boulouparis, pour lequel M. Hilaire KIKI est inscrit au RIDET sous le n° 1 062 280.001

Jouissance/ Propriété : 1^{er} juin 2020
Prix : 15 000 000F CFP

Les oppositions seront reçues par M. Hilaire KIKI, 159 rue Auguste Creugnet - lotissement Poulet - Tomo - Boulouparis (BP : 1078 - 98812), où domicile a été élu à cet effet, au plus tard dans les 10 jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

Le premier avis est paru dans ACTU.NC du 4 juin 2020.

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS

Les créanciers de M. TESOR Sébastien déclaré en liquidation judiciaire par jugement en date du 26 novembre 2018 sont avisés que l'état des créances est constitué et a été déposé au greffe du tribunal mixte de commerce, où ils peuvent en prendre connaissance .

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Nouméa, le 5 juin 2020

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS

Les créanciers de la SARL BUILDING CONCEPT STANDING déclarée en liquidation judiciaire par jugement en date du 19 novembre 2018 sont avisés que l'état des créances est constitué et a été déposé au greffe du tribunal mixte de commerce, où ils peuvent en prendre connaissance.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Nouméa, le 5 juin 2020

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS

Les créanciers de la SARL TOP CLEAN déclarée en liquidation judiciaire par jugement en date du 6 mai 2019 sont avisés que l'état des créances est constitué et a été déposé au greffe du tribunal mixte de commerce, où ils peuvent en prendre connaissance.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Nouméa, le 5 juin 2020

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS

Les créanciers de MXHOLLEVOET Jérémy, Daniel, Albert déclaré en liquidation judiciaire par jugement en date du 26 novembre 2018 sont avisés que l'état des créances est constitué et a été déposé au greffe du tribunal Mixte de commerce, où ils peuvent en prendre connaissance.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Nouméa, le 5 juin 2020

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS**

Les créanciers de la SARL PARAPHARMACIE DU FRONT DE MER déclarée en redressement judiciaire par jugement en date du 4 mars 2019 sont avisés que l'état des créances est constitué et a été déposé au greffe du tribunal mixte de commerce, où ils peuvent en prendre connaissance.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Nouméa, le 5 juin 2020

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS**

Les créanciers de SELARL PHARMACIE NORMALE déclarée en redressement judiciaire par jugement en date du 18 mars 2019 sont avisés que l'état des créances est constitué et a été déposé au greffe du tribunal mixte de commerce, où ils peuvent en prendre connaissance.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Nouméa, le 5 juin 2020

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS**

Les créanciers de M. ANGLEMENT Yann déclaré en liquidation judiciaire par jugement en date du 19 août 2019 sont avisés que l'état des créances est constitué et a été déposé au greffe du tribunal mixte de commerce, où ils peuvent en prendre connaissance.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Nouméa, le 5 juin 2020

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS**

Les créanciers de M.GAHETAU Alefosio, Falaone déclaré en liquidation judiciaire par jugement en date du 6 mai 2019 sont avisés que l'état des créances est constitué et a été déposé au greffe du tribunal mixte de commerce, où ils peuvent en prendre connaissance.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Nouméa, le 5 juin 2020

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS**

Les créanciers de M. PAGATELE Kapeliele déclaré en Liquidation judiciaire par jugement en date du 6 août 2018 sont avisés que l'état des créances est constitué et a été déposé au greffe du tribunal Mixte de commerce, où ils peuvent en prendre connaissance.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Nouméa, le 5 juin 2020

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS**

Les créanciers de M. CHEVALIER Eric déclaré en liquidation judiciaire par jugement en date du 14 octobre 2019 sont avisés que l'état des créances est constitué et a été déposé au greffe du tribunal mixte de commerce, où ils peuvent en prendre connaissance.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Nouméa, le 5 juin 2020

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS**

Les créanciers de M.CAZALET Yves Jean Robert déclaré en liquidation judiciaire par jugement en date du 25 janvier 2016 sont avisés que l'état des créances est constitué et a été déposé au greffe du tribunal mixte de commerce, où ils peuvent en prendre connaissance.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Nouméa, le 5 juin 2020

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS**

Les créanciers de M. KAREU Germain (BOURAIL AMBULANCE) déclaré en redressement judiciaire par jugement en date du 4 février 2019 sont avisés que l'état des créances est constitué et a été déposé au greffe du tribunal mixte de commerce, où ils peuvent en prendre connaissance.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Nouméa, le 5 juin 2020

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS**

Les créanciers de la SARL CHEZ NINIK déclarée en liquidation judiciaire par jugement en date du 16 octobre 2017 sont avisés que l'état des créances est constitué et a été déposé au greffe du tribunal Mixte de commerce, où ils peuvent en prendre connaissance.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Nouméa, le 5 juin 2020

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS**

Les créanciers de la SARL AU GRIFFON D'OR / AUX PAINS D'OCEANE déclarée en liquidation judiciaire par jugement en date du 16 janvier 2013 sont avisés que l'état des créances est constitué et a été déposé au greffe du tribunal mixte de commerce, où ils peuvent en prendre connaissance.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Nouméa, le 5 juin 2020

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS**

Les créanciers de la SARL FLASH TRANSPORT déclarée en liquidation judiciaire par jugement en date du 25 février 2019 sont avisés que l'état des créances est constitué et a été déposé au greffe du tribunal mixte de commerce, où ils peuvent en prendre connaissance.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Nouméa, le 5 juin 2020

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS**

Les créanciers de la SARL BATI SERVICES CALEDONIENS déclarée en liquidation judiciaire par jugement en date du 5 décembre 2016 sont avisés que l'état des créances est constitué et a été déposé au greffe du tribunal mixte de commerce, où ils peuvent en prendre connaissance.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Nouméa, le 5 juin 2020

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS**

Les créanciers de la SARL URBA GROUPE MCT SIGNALISATION déclarée en Liquidation judiciaire par jugement en date du 7 mars 2016 sont avisés que l'état des créances est constitué et a été déposé au greffe du tribunal mixte de commerce, où ils peuvent en prendre connaissance.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Nouméa, le 5 juin 2020

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS**

Les créanciers de M. BATISTA Victor déclaré en Liquidation judiciaire par jugement en date du 6 mai 2019 sont avisés que l'état des créances est constitué et a été déposé au greffe du tribunal mixte de commerce, où ils peuvent en prendre connaissance.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Nouméa, le 5 juin 2020

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS**

Les créanciers de M. ABBALEA Sylvain déclaré en liquidation judiciaire par jugement en date du 6 août 2018 sont avisés que l'état des créances est constitué et a été déposé au greffe du tribunal mixte de commerce, où ils peuvent en prendre connaissance.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Nouméa, le 5 juin 2020

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS**

Les créanciers de la SARL SUD SERVICES déclaré en liquidation judiciaire par jugement en date du 25 mai 2019 sont avisés que l'état des créances est constitué et a été déposé au greffe du tribunal mixte de commerce, où ils peuvent en prendre connaissance.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Nouméa, le 5 juin 2020

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS**

Les créanciers de M. CAUCHOIS Eric déclarée en liquidation judiciaire par jugement en date du 6 août 2018 sont avisés que l'état des créances est constitué et a été déposé au greffe du tribunal mixte de commerce, où ils peuvent en prendre connaissance.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Nouméa, le 5 juin 2020

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS**

Les créanciers de SARL BOIS DESIGN déclarée en Liquidation judiciaire par jugement en date du 3 septembre 2018 sont avisés que l'état des créances est constitué et a été déposé au greffe du tribunal mixte de commerce, où ils peuvent en prendre connaissance.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Nouméa, le 5 juin 2020

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS**

Les créanciers de la SARL SOCIETE TRANSPORT ROULAGE TERRASSEMENT déclarée en redressement judiciaire par jugement en date du 4 février 2019 sont avisés que l'état des créances est constitué et a été déposé au greffe du tribunal mixte de commerce, où ils peuvent en prendre connaissance.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Nouméa, le 5 juin 2020

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS**

Les créanciers de M. CUGOLA Gaetan, Bernard déclaré en liquidation judiciaire par jugement en date du 15 octobre 2018 sont avisés que l'état des créances est constitué et a été déposé au greffe du tribunal mixte de commerce, où ils peuvent en prendre connaissance.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Nouméa, le 5 juin 2020

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS**

Les créanciers de la SARL CÄBU MWÄIBË - déclarée en liquidation judiciaire par jugement en date du 6 mai 2019 sont avisés que l'état des créances est constitué et a été déposé au greffe du tribunal mixte de commerce, où ils peuvent en prendre connaissance.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Nouméa, le 5 juin 2020

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMÉA**AVIS**

Les créanciers de Mme IKASA Yoanna, Mauricette née DUBOIS déclarée en liquidation judiciaire par jugement en date du 6 mai 2019 sont avisés que l'état des créances est constitué et a été déposé au greffe du tribunal mixte de commerce, où ils peuvent en prendre connaissance.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Nouméa, le 5 juin 2020

Le greffier

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 7 mai 2020

Référence de l'annonce : 988962773
Numéro chrono : 1857
Identification :
Dénomination sociale : NAUTAC
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMÉA 88 B 205 591 - n° de gestion 88 B 6166
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Administration :
Gérant : THEIA (SARLh)
Objet de la formalité :
Fermeture de l'établissement principal situé Marina Port Sud - Baie de l'Orphelinat - 98800 Nouméa à compter du 31 janvier 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 7 mai 2020

Référence de l'annonce : 988962792
Numéro chrono : 1876
Identification :
Dénomination sociale : NEW PORT PLAISANCE
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMÉA 2019 D 1 445 634 - n° de gestion 2019 D 231
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société civile immobilière
Capital : 100 000 XPF
Objet de la formalité :
Fusion - 1236-1 à compter du 24 décembre 2019 :
Personne(s) morale(s) ayant participé à l'opération :
SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE PORT PLAISANCE, société civile immobilière (SCI), 30 route de la Baie des Dames - Ducos - 98800 Nouméa (RCS NOUMÉA (9889) 147 942)

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 7 mai 2020

Référence de l'annonce : 988962786
Numéro chrono : 1870
Identification :
Dénomination sociale : CALEDONIENNE DE SERVICES BANCAIRES
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMÉA 91 B 300 137 - n° de gestion 91 B 6174
Sigle : CSB
Forme juridique : société anonyme
Administration :
Administrateur, président du conseil d'administration : GLORIEUX Cédric
Directeur général : SEYDI Ndatte
Administrateur : BANQUE CALEDONIENNE D'INVESTISSEMENT (SAEMh) représenté par REYNAUD Frédéric
Administrateur : BANQUE DE NOUVELLE CALEDONIE (SCAN) représenté par MAURY Patrice
Administrateur : BNP PARIBAS NOUVELLE CALEDONIE (SAh) représenté par WOLFF Lionel
Administrateur : OFFICE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DE NOUVELLE-CALÉDONIE (EPICH) représenté par GERVOLINO Philippe, Marcel, Henri, Rene, Marie
Administrateur : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CALEDONIENNE DE BANQUE (SAh) représenté par WONG FAT Edouard
Administrateur : OCEANIENNE DE SERVICES BANCAIRES - O.S.B. (SAh) représenté par AJONC Christian
Commissaire aux comptes titulaire : PRICEWATERHOUSECOOPERS PROFESSIONAL SERVICES (SELARLh)
Commissaire aux comptes suppléant : TEYSSIER Daniel
Objet de la formalité :
Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 12 mars 2020 :
Modifié BNP PARIBAS NOUVELLE CALEDONIE (SA) représenté par WOLFF Lionel, administrateur

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 7 mai 2020

Référence de l'annonce : 988962784
Numéro chrono : 1868
Identification :
Dénomination sociale : PYTHAGORE
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMÉA 2010 D 1 000 934 - n° de gestion 2010 D 107
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société civile immobilière
Capital : 200 000 XPF
Objet de la formalité :
Réduction de capital à compter du 8 avril 2020
Ancien : 98 200 000 XPF
Nouveau : 200 000 XPF

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 7 mai 2020

Référence de l'annonce : 988962783
Numéro chrono : 1867
Identification :
Dénomination sociale : HW SECURITE
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2018 B 1 385 806 -
n° de gestion 2018 B 125
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Objet de la formalité :
Transfert de l'établissement principal à compter du 1^{er} avril 2020 :
Ancienne adresse : 30 route de la Baie des Dames - le Centre - bureau B5 - Ducos - 98800 Nouméa
Nouvelle adresse : 76 rue Sébastopol - lot 202 - résidence Pierre de Lune - 98800 Nouméa

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 7 mai 2020

Référence de l'annonce : 988962781
Numéro chrono : 1866
Identification :
Dénomination sociale : NOUMEA EXCURSIONS
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2018 B 1 385 343 -
n° de gestion 2018 B 115
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Administration :
Gérant : LAUBREAUX Edouard
Gérant : LAUBREAUX Antoine, Jean
Objet de la formalité :
Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 1^{er} avril 2020 :
Nouveau : LAUBREAUX Antoine, Jean, gérant
Modifie : LAUBREAUX Edouard, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 7 mai 2020

Référence de l'annonce : 988962779
Numéro chrono : 1863
Identification :
Dénomination sociale : AUDIT CONSEIL SERVICES EXPERTISE
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2019 B 1 444 991 -
n° de gestion 2019 B 510
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Activité : expertise comptable - audit - commissariat aux comptes
Adresse : 30, route de la Baie des Dames - Ducos - 98800 Nouméa

Date de début d'exploitation : 1^{er} janvier 2020
Objet de la formalité :
Mise en activité de la société à compter du 1^{er} janvier 2020
Adresse de l'établissement : 30 route de la Baie des Dames - Ducos - 98800 Nouméa

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 7 mai 2020

Référence de l'annonce : 988962779
Numéro chrono : 1859
Identification :
Dénomination sociale : SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DES ILES
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 91 B 291 906 -
n° de gestion 91 B 6089
Renseignements relatifs à la personne morale :
Sigle : SODIL
Forme juridique : société anonyme d'économie mixte
Administration :
Président du conseil d'administration, administrateur : LALIE Jacques, Zanehno
Administrateur : WANEUX Mathias
Directeur general : IHAGE William, Troamenyie
Administrateur : GIOVANNONI Paul, Raphaël, Pierre
Administrateur : BEARUNE Isabelle, Seraï
Administrateur : WASHETINE Charles, Wapanai
Administrateur : INSTITUT CALEDONIEN DE PARTICIPATION - ICAP (SE) représentés par BERNUT Jean-Francois, Adolphe
Administrateur : WRIGHT Marie-Claude, Kadilé né(e) KUIESINE
Administrateur : NAISSELINE Omayra, Lisa, Meun né(e) FORREST
Commissaire aux comptes titulaire : KPMG AUDIT (SARLh)
Commissaire aux comptes titulaire : OCEA NOUVELLE CALEDONIE (SARLh)
Commissaire aux comptes suppléant : GRANIER Thierry, Roger
Commissaire aux comptes suppléant : SORRENTINO Isabelle
Objet de la formalité :
Modification relative aux personnel dirigeantes et non dirigeantes à compter du 28 juin 2019 :
Partant : CITRE Basile, Cici, administrateur
Partant : UREGEI Louis, Kotra, administrateur
Partant : HNEPEUNE Neko, administrateur
Nouveau : LALIE Jacques, Zanehno, président du conseil d'administration, administrateur
Nouveau : WRIGHT Marie-Claude, Kadilé, administrateur
Nouveau : NAISSELINE Omayra, Lisa, Meun, administrateur
Changement de qualite : WANEUX Mathias, président du conseil d'administration, administrateur devient administrateur

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

RADIATION AU RCS
Publicité éditée le 7 mai 2020

Référence de l'annonce : 988962793

Numéro chrono : 1877
 Identification :
 Dénomination sociale : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
 PORT PLAISANCE
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 86 D 147 942 -
 n° de gestion 86 D 6022
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Sigle : SCI PORT PLAISANCE
 Forme juridique : société civile immobilière
 Adresse du siège : 30, route de la Baie des Dames - Ducos -
 98800 Nouméa
 Radiation du RCS :
 Date d'effet de la radiation : 24 décembre 2019

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

RADIATION AU RCS
 Publicité éditée le 7 mai 2020

Référence de l'annonce : 988962774
 Numéro chrono : 1858
 Identification :
 Dénomination sociale : OE TRANSACTIONS - société en
 liquidation
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2002 B 664 417 -
 n° de gestion 2002 B 284
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Adresse du siège : 13, route de Sainte Marie - Magenta -
 98800 Nouméa
 Radiation du RCS :
 Date d'effet de la radiation : 14 avril 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

RADIATION AU RCS
 Publicité éditée le 7 mai 2020

Référence de l'annonce : 988962772
 Numéro chrono : 1856
 Identification :
 Dénomination sociale : MOTA-ENGIL, ENGENHARIA E
 CONSTRUCAO AFRICA, SA
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2019 B 1 442 367 -
 n° de gestion 2019 B 440
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société de droit étranger
 Adresse du siège : municipalité de Porto Paroisse
 administrative de Campanhã - Rua do rêgo Lameiro - Porto
 (4300-454) - Portugal
 Radiation du RCS :
 Date d'effet de la radiation : 20 avril 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
 Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962866
 Immatriculation suite à création d'un établissement principal

Numéro chrono : 1951
 Identification :
 Dénomination sociale : PACIFIQUE METIERS DE BOUCHE
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 B 1 466 408 -
 n° de gestion 2020 B 186
 Date d'immatriculation : 13 mai 2020
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Capital : 10 000 000 XPF
 Adresse du siège : 46, rue Colnett - résidence de l'Hippodrome -
 apt. 121 - 98800 Nouméa
 Administration :
 Gérant : FRANCOIS Luc
 Gérant : de COMBLES DE NAYVES Julien, André, Marc, Emile
 Renseignements relatifs à l'établissement principal :
 Origine de l'activité ou de l'établissement : création
 Activité : holding - détention de titres
 Adresse : 46, rue Colnett - résidence de l'Hippodrome - apt.
 121 - 98800 Nouméa
 Date de début d'exploitation : 28 avril 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
 Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962863
 Immatriculation suite à création d'un établissement principal
 Numéro chrono : 1948
 Identification :
 Dénomination sociale : BITUME SERVICES
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 B 1 466 655 -
 n° de gestion 2020 B 185
 Date d'immatriculation : 13 mai 2020
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Capital : 100 000 XPF
 Adresse du siège : 96, rue Ernest Darnaud - zone industrielle -
 La Coulée - BP 375 - 98810 Mont-Dore
 Administration :
 Gérant : PIERRE DIT BOCQUET Glenn, Charles, Edouard
 Renseignements relatifs à l'établissement principal :
 Origine de l'activité ou de l'établissement : création
 Activité : entretien d'espaces verts (et notamment curage et
 travaux d'accotement) - petits travaux de déménagement -
 travaux de goudronnage
 Adresse : 96, rue Ernest Darnaud - zone industrielle - La
 Coulée - BP 375 - 98810 Mont-Dore
 Date de début d'exploitation : 4 mai 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
 Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962862
 Immatriculation suite à création d'un établissement principal
 Numéro chrono : 1947
 Identification :
 Dénomination sociale : TRUCKS'N'CARS
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 B 1 466 614 -
 n° de gestion 2020 B 184

Date d'immatriculation : 13 mai 2020
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Capital : 50 000 XPF
Adresse du siège : Hwahuelo - 98814 Ouvéa
Administration :
Gérant : DUBOIS Cédric, Christian
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Activité : importation, concession, vente, maintenance, réparation, location de tout type de véhicule roulant à moteur
Adresse : Hwaguelo - 98814 Ouvéa
Date de début d'exploitation : 16 mars 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962861
Immatriculation suite à création d'un établissement principal
Numéro chrono :1946
Identification :
Dénomination sociale : OCEANIE PLAQUISTE
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 B 1 466 671 - n° de gestion 2020 B 183
Date d'immatriculation : 13 mai 2020
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Capital : 1 000 000 XPF
Adresse du siège : 916, morcellement Henin - BP 2664 - 98890 Païta
Administration :
Gérant : HINGANT Patrice, Ricardo
Gérant : HINGANT Valérie, Sandrine né(e) TOUSSAINT
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : Etablissement principal acquis par achat au prix stipule de 1 000 000 XPF
Activité : plaquiste, autres travaux du bâtiment
Adresse : 916, morcellement Henin - BP 2664 - 98890 Païta
Date de début d'exploitation : 1^{er} janvier 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962856
Immatriculation suite à création d'un établissement principal
Numéro chrono : 1941
Identification :
Nom, prénom(s) : M. VALERY Olivier, Nicolas
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 A 1 423 250 - n° de gestion 2020 A 130
Date d'immatriculation : 13 mai 2020
Renseignements relatifs à la personne physique :
Nationalité : française
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Activité : transport de marchandises (prestation de services)
Adresse : 19, rue Jean Ohlen - 98800 Nouméa

Date de début d'exploitation : 5 mai 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962857
Immatriculation suite à création d'un établissement principal
Numéro chrono :1942
Identification :
Dénomination sociale : LA PLANCHE A PIZZA
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 B 1 466 689 - n° de gestion 2020 B 182
Date d'immatriculation : 13 mai 2020
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Capital : 1 000 000 XPF
Adresse du siège : 5, bis rue de la Gazelle - Magenta - 98800 Nouméa
Administration :
Gérant : TUHEIAVA Kevin, Hinoi, Olivier
Gérant : RODRIGUEZ Alexandre, Constantin, Léon
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Journal d'annonces légales : Les Nouvelles Calédoniennes en date du 6 mars 2020
Activité : fabrication, vente et livraison de pizza
Adresse : 26, RT1 - 98830 Dumbéa
Date de début d'exploitation : 1^{er} avril 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962855
Immatriculation suite à création d'un établissement principal
Numéro chrono :1940
Identification :
Dénomination sociale : SOLARFIELD
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 B 1 466 598 - n° de gestion 2020 B 181
Date d'immatriculation : 13 mai 2020
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Capital : 50 000 XPF
Adresse du siège : 5, rue Nautilus - Normandie - 98895 Nouméa belle vie
Administration :
Gérant : HARBULOT Jacqueline, Germaine, Claire
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Journal d'annonces légales : ACTU.NC en date du 19 mars 2020
Activité : fourniture, pose et maintenance de matériel d'équipement d'énergie renouvelable
Adresse : 5, rue Nautilus - Normandie - 98895 Nouméa belle vie
Date de début d'exploitation : 16 mars 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**IMMATRICULATION AU RCS**

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962853
 Immatriculation suite à création d'un établissement principal
 Numéro chrono : 1938
 Identification :
 Nom, prénom(s) : M. MOURIN Michel, Pierre
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 A 238 162 -
 n° de gestion 2020 A 129
 Date d'immatriculation : 13 mai 2020
 Renseignements relatifs à la personne physique :
 Nationalité : française
 Renseignements relatifs à l'établissement principal :
 Origine de l'activité ou de l'établissement : création
 Activité : transport divers matériaux
 Adresse : lot, 17 D Karenga - 98840 Païta
 Date de début d'exploitation : 7 mai 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**IMMATRICULATION AU RCS**

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962843
 Immatriculation suite à création d'un établissement principal
 Numéro chrono : 1928
 Identification :
 Dénomination sociale : SCI DU JACARANDA
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 D 1 466 812 -
 n° de gestion 2420 D 70
 Date d'immatriculation : 13 mai 2020
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société civile immobilière
 Capital : 100 000 XPF
 Adresse du siège : 15, route de l'Anse Vata - (BP 4222 -
 98847 Nouméa Cedex) - 98800 Nouméa
 Administration :
 Gérant, associé : GRAS Philippe, Alain, Henry, Leobard
 Gérant, associé : MORI Jean-Luc, Marie
 Renseignements relatifs à l'établissement principal :
 Origine de l'activité ou de l'établissement : création
 Journal d'annonces légales : ACTU.NC en date du 9 avril 2020
 Activité : gestion de biens à usage de bureaux, de commerce
 ou d'habitation.
 Adresse : 15, route de l'Anse Vata - (BP 4222 - 98847 Nouméa
 Cedex) - 98800 Nouméa
 Date de début d'exploitation : 9 avril 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**IMMATRICULATION AU RCS**

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962839
 Immatriculation d'une personne morale sans activité
 Numéro chrono : 1924
 Identification :
 Dénomination sociale : EK4 TRANSPORTS

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 B 1 466 804 -
 n° de gestion 2020 B 180

Date d'immatriculation : 13 mai 2020

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Capital : 500 000 XPF

Adresse du siège : 159, rue Auguste Creugnet - lotissement
 Courtot Poulet - Tomo - (BP 1078 - 98812 Boulouparis) -
 98812 Boulouparis

Administration :

Gérant : KIKI Hilaire

Gérant : KIKI Carole, Maria, Isabelle né(e) BOA

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962867
 Numéro chrono : 1952
 Identification :
 Dénomination sociale : ANTELEC
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2010 B 1 005 743 -
 n° de gestion 2010 B 348
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Objet de la formalité :
 Fusion - L236-1 à compter du 31 mars 2020 :
 Personne(s) morale(s) ayant participé à l'opération :
 ANTELEC, société à responsabilité limitée (SARL), 100 route
 de l'Anse Vata - Trianon - 98800 Nouméa (RCS NOUMEA
 (9889) 212 118)
 Changement de dénomination à compter du 31 mars 2020 :
 Ancienne : ALTELCOM
 Nouvelle : ANTELEC

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962865
 Numéro chrono : 1950
 Identification :
 Dénomination sociale : AMBIANCES
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2013 B 1 185 370 -
 n° de gestion 2013 B 628
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Administration :
 Gérant : FASAN Sandrine, Christiane
 Gérant : MALECOT Michel, Roger, Lucien
 Gérant : MERIC Danaé, Maria
 Renseignements relatifs à l'établissement principal :
 Activité : salon de coiffure
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnel dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 1^{er} mai 2020 :
 Nouveau : MERIC Danaé, Maria, gérant
 Suppression partielle d'activité de l'établissement principal
 situé 251 rue du Grand Large - Boulari - immeuble Takaroa BC3 -
 98809 Mont-Dore à compter du 1^{er} mai 2020

Ancienne : salon de coiffure et de massages
Nouvelle : salon de coiffure

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962864
Numéro chrono : 1949
Identification :
Dénomination sociale : CFNC
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2012 B 1 140 367 -
n° de gestion 2012 B 707
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Objet de la formalité :
Ouverture de l'établissement complémentaire situé 22 rue
Claude Bernard - Ducos - 98800 Nouméa à compter du 1^{er} mai
2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962854
Numéro chrono : 1939
Identification :
Dénomination sociale : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
ZICZAC
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2006 D 819 334 -
n° de gestion 2006 D 316
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société civile
Adresse du siège : 12, rue de Tourville - Quartier Latin - BP 8104 -
98807 Nouméa Cedex
Administration :
Liquidateur : CARE Joël, Jean-Marie
Objet de la formalité :
Dissolution amiable de la société à compter du 29 février 2020
Liquidateur : CARE Joël, Jean-Marie
Le siège de la liquidation est fixé à 12 rue de Tourville -
Quartier Latin - BP 8104 - 98807 Nouméa Cedex
Journal d'annonces légales : ACTU.nc du 12 mars 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962852
Numéro chrono : 1937
Identification :
Dénomination sociale : DUGALO
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 B 1 459 726 -
n° de gestion 2020 B 63
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société d'exercice libéral à responsabilité
limitée

Capital : 100 000 XPF
Adresse du siège : Gadjji - BP 171 - 98832 île des Pins
Administration :
Gérant : DUBREUIL Pierre
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : établissement
principal acquis par achat au prix stipulé de 14 000 000 XPF
Activité : masseur kinésithérapeute
Adresse : Gadjji - BP 171 - 98832 île des Pins
Date de début d'exploitation : 23 mars 2020
Objet de la formalité :
Mise en activité de la société à compter du 23 mars 2020
Adresse de l'établissement : Gadjji - BP 171 - 98832 île des
Pins

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962849
Numéro chrono : 1934
Identification :
Dénomination sociale : GOODMAN FIELDER NOUVELLE
CALEDONIE
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 98 B 518 688 -
n° de gestion 98 B 6132
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société par actions simplifiée
Administration :
President : GOODMAN FIELDER PTY LIMITED (SDEh)
représenté par TULLY Sean
Directeur général : CHEVRON Hugues, Pierre, Michel,
Howard
Commissaire aux comptes titulaire :
PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT & EXPERTS
(SELARLh)
Commissaire aux comptes suppléant : TEYSSIER Daniel
Objet de la formalité :
Modification relative aux personnel dirigeantes et non
dirigeantes a compter du 6 mars 2020 :
Partant : LAUWERIER Vincent, Adrian, Georges, directeur
général
Nouveau : CHEVRON Hugues, Pierre, Michel, Howard,
directeur général

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962844
Numéro chrono : 1929
Identification :
Dénomination sociale : BERKLE - société en liquidation
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2003 B 700 260 -
n° de gestion 2003 B 318
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée à associé
unique

Adresse du siège : 47, avenue du Maréchal Foch - Quartier Latin - 98800 Nouméa
Administration :
Liquidateur : BERNIERE Michel, Gabriel, Vétéa
Objet de la formalité :
Dissolution amiable de la société à compter du 25 février 2020
Liquidateur : BERNIERE Michel, Gabriel, Vétéa
Le siège de la liquidation est fixe à : 16 rue du Maréchal Juin - Magenta - 98800 Nouméa
Journal d'annonces légales : Les Nouvelles Calédoniennes du 30 avril 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962842
Numéro chrono : 1927
Identification :
Dénomination sociale : HDM S.A.S.
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2008 B 900 423 - n° de gestion 2008 B 332
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société par actions simplifiée
Administration :
Président : TRUFFIER-BLANC Sébastien
Commissaire aux comptes titulaire : KPMG AUDIT (SARLh)
Commissaire aux comptes suppléant : NGUYEN
Objet de la formalité :
Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 30 avril 2020 :
Partant : BALLANDE Louis, président
Nouveau : TRUFFIER-BLANC Sébastien, président

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962841
Numéro chrono : 1926
Identification :
Dénomination sociale : BALIMMO NORD
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2014 B 1 234 152 - n° de gestion 2014 B 531
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Administration :
Gérant : TRUFFIER-BLANC Sébastien
Objet de la formalité :
Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 27 avril 2020 :
Partant : BALLANDE Louis, Marie, Antoine, Jean, gérant
Nouveau : TRUFFIER-BLANC Sébastien, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962840

Numéro chrono : 1925
Identification :
Dénomination sociale : SOCIETE DE GESTION ET D'EXPLOITATION COMMERCIALE "SOGEC"
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 89 B 216 267 - n° de gestion 89 B 6030
Renseignements relatifs à la personne morale :
Sigle : SOGEC
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Objet de la formalité :
Modification de la date de clôture de l'exercice social à compter du 15 avril 2020
Ancienne : 30 avril
Nouvelle : 30 septembre

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962860
Numéro chrono : 1945
Identification :
Dénomination sociale : SOCIETE MINIERE DU NORD
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 91 B 288 902 - n° de gestion 91 B 6062
Renseignements relatifs à la personne morale :
Sigle : SOMINORD
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Objet de la formalité :
Décision de non dissolution de la société, après constat que ses capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social à compter du 21 avril 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962858
Numéro chrono : 1943
Identification :
Dénomination sociale : LE PETIT CHEF
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2017 B 1 351 543 - n° de gestion 2017 B 161
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Objet de la formalité :
Ouverture de l'établissement complémentaire situé 10 rue de la Valbonne - 2 route de l'Anse Vata - Quartier Latin - 98800 Nouméa à compter du 20 septembre 2019

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962851
Numéro chrono : 1936
Identification :

Dénomination sociale : CALEDONIENNE D'EBENISTERIE
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2008 B 918 987 -
n° de gestion 2008 B 730
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Objet de la formalité :
Décision de non dissolution de la société, après constat que ses
capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital
social à compter du 15 avril 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

RADIATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962850
Numéro chrono : 1935
Identification :
Nom, prénom(s) : Mlle MARTIN Rose-May, Miriam ,
Bernadette
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2011 A 1 032 069 -
n° de gestion 2011 A 1239
Renseignements relatifs à la personne physique :
Adresse : 71, rue Paul Gauguin - Yahoué - 98809 Mont-Dore
Objet de la formalité :
Transfert de l'entreprise à compter du 1^{er} janvier 2020 :
Ancienne adresse : 23 rue Marcelin Lacabanne - Receiving -
98800 Nouméa
Nouvelle adresse : 71 rue Paul Gauguin - Yahoué - 98809 Mont-
Dore

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962848
Numéro chrono : 1933
Identification :
Dénomination sociale : CLEVER CLOUD CONSULTING
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 B 1 323 997 -
n° de gestion 2016 B 506
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Administration :
Gérant : FORTE Benjamin, Patrick, José
Gérant : NEBOIS Vincent, Jean-Claude
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Nom commercial : CLEVER CLOUD CONSULTING /
MYCLOUD
Objet de la formalité :
Adoption d'un nom commercial à compter du 1^{er} avril 2020 :
CLEVER CLOUD CONSULTING/MYCLOUD
Adoption d'une enseigne à compter du 1^{er} avril 2020 :
MYCLOUD
Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 1^{er} avril 2020 :
Modifié : FORTE Benjamin, Patrick, José, gérant, demeurant
lot 249 - 15 rue de Pilot Freycinet - 98835 Dumbéa

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962847
Numéro chrono : 1932
Identification :
Dénomination sociale : SCI DE CHAVIGNAC
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2001 D 634 766 -
n° de gestion 2001 D 201
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société civile immobilière
Administration :
Gérant : BORDET Stéphane, Henri-Pierre
Gérant : ESTIVALS Isabelle, Elise, Yvonne
Objet de la formalité :
Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 22 avril 2020 :
Portant : OLMOS Josette, Mireille, Louise, gérant
Portant : OLMOS Maxime, gérant
Nouveau : BORDET Stéphane, Henri-Pierre, gérant
Nouveau : ESTIVALS Isabelle, Elise, Yvonne, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962846
Numéro chrono : 1931
Identification :
Dénomination sociale : SCI BALIMMO
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2011 D 1 071 802 -
n° de gestion 2011 D 786
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société civile
Administration :
Gérant : TRUFFIER-BLANC Sébastien
Objet de la formalité :
Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 27 avril 2020 :
Partant : BALLANDE Louis, Marie, Antoine, Jean, gérant
Nouveau : TRUFFIER-BLANC Sébastien, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962845
Numéro chrono : 1930
Identification :
Dénomination sociale : PACIFIC CONSULTING
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2018 B 1 397 462 -
n° de gestion 2018 B 331
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Administration :
Gérant : CRASSIN Thierry
Gérant : RUEL Axel, Jean-Luc, Patrick, Cyril

Objet de la formalité :
Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 1^{er} janvier 2020 :
Partant : SAURAY Etienne, gérant
Partant : YONGOMENE Marie-Anne, gérant
Nouveau : RUEL Axel, Jean-Luc, Patrick, Cyril, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962838
Numéro chrono : 1923
Identification :
Dénomination sociale : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE VEYRET NATERE
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 87 D 162 339 - n° de gestion 87 D 6041
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société civile
Adresse du siège : 32, rue de l'Alma - André Ballande - 98800 Nouméa
Administration :
Gérant : VEYRET Jean-Louis
Gérant : MAY Dominique, Marie, Yvonne né(e) VEYRET
Gérant : ARMAND Françoise né(e) VEYRET
Objet de la formalité :
Transfert du siège social à compter du 12 février 2020 :
Ancienne adresse : 32 rue de l'Alma - 98800 Nouméa
Nouvelle adresse : 32 rue de - André Ballande - 98800 Nouméa
Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 12 février 2020 :
Modifie : VEYRET Jean-Louis, gérant, demeurant 32 rue de l'Alma - André Ballande 98800 Nouméa

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

RADIATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962859
Numéro chrono : 1944
Identification :
Nom, prénom(s) : Mme THILLIER Jade, Maeva, Myriam, Anne
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 A 1 241 587 - n° de gestion 2016 A 16
Renseignements relatifs à la personne physique :
Adresse : 34, rue Verlaine - Magente Portes de Fer - appt. A5 - 98800 Nouméa
Radiation du RCS :
Date de cessation d'activité : 31 décembre 2019

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

RADIATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962868
Numéro chrono : 1953

Identification :
Dénomination sociale : ANTELEC
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 88 B 212 118 - n° de gestion 88 B 6226
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Adresse du siège : 100 route de l'Anse Vata - Trianon - 98800 Nouméa
Radiation du RCS :
Date de cessation d'activité : 31 mars 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962917
Immatriculation suite à création d'un établissement principal
Numéro chrono : 2002
Identification :
Dénomination sociale : SCI CANEL
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 D 1 466 382 - n° de gestion 2020 D 74
Date d'immatriculation : 15 mai 2020
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société civile immobilière
Capital : 18 420 000 XPF
Adresse du siège : 83, route Territoriale 1 - 98812 Bouloupari
Administration :
Gérant, associé : MARIN Katia, Marie, Chantal
Gérant, associé : MARIN Karine, Marie, Louise
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Activité : acquisition, propriété, mise en valeur, gestion et administration de tous biens immobiliers et prise de participation dans toutes sociétés à vocation immobilière
Adresse : 83, RT1 Village - 98812 Bouloupari
Date de début d'exploitation : 18 mars 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962912
Immatriculation suite à création d'un établissement principal
Numéro chrono : 1997
Identification :
Dénomination sociale : NEKO HARBOUR
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 D 1 466 887 - n° de gestion 2020 D 73
Date d'immatriculation : 15 mai 2020
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société civile immobilière
Capital : 100 000 XPF
Adresse du siège : 20, rue des Wagonnets - 98835 Dumbéa
Administration :
Associé, gérant : DELACHAMBRE Charly, Benoit
Associé, gérant : GAUDIBERT Kelly, Berthe
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création

Activité : gestion de biens et droits immobiliers à usage d'habitation

Adresse : 20, rue des Wagonets - 98835 Dumbéa

Date de début d'exploitation : 24 avril 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962907

Immatriculation suite à création d'un établissement principal

Numéro chrono : 1992

Identification :

Dénomination sociale : DISPATCH IMPORT EXPORT

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMÉA 2020 B 1 467 075 - n° de gestion 2020 B 188

Date d'immatriculation : 15 mai 2020

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Capital : 1 000 000 XPF

Adresse du siège : 17, rue Henri Niaoutou - Tina sur mer - 98800 Nouméa

Administration :

Gérant : VOIRIN Fréddy, Albert

Renseignements relatifs à l'établissement principal :

Origine de l'activité ou de l'établissement : création

Activité : Importation Pneumatiques, Maison, Container, Marchandises, Matériel - Exportation

Adresse : 17, rue Henri Niaoutou - Tina sur mer - 98800 Nouméa

Nom commercial : DIMEX SARL

Date de début d'exploitation : 1^{er} mai 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962904

Immatriculation suite à création d'un établissement principal

Numéro chrono : 1989

Identification :

Dénomination sociale : C2L CONSEIL

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMÉA 2020 B 1 466 663 - n° de gestion 2020 B 187

Date d'immatriculation : 15 mai 2020

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Capital : 100 000 XPF

Adresse du siège : 59, rue de la Riviera - Ouémo - 98800 Nouméa

Administration :

Gérant : COLLETTE Jérôme, Simon, Lucien

Renseignements relatifs à l'établissement principal :

Origine de l'activité ou de l'établissement : création

Activité : Accompagnement, Management, Audit, formation

Adresse : 59, rue de la Riviera - Ouémo - 98800 Nouméa

Date de début d'exploitation : 4 mai 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962908

Immatriculation suite à création d'un établissement principal

Numéro chrono : 1993

Identification :

Dénomination sociale : SCI MASSOUBRE

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMÉA 2020 D 1 465 285 - n° de gestion 2020 D 72

Date d'immatriculation : 15 mai 2020

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société civile

Capital : 120 000 XPF

Adresse du siège : 29, rue du Gouverneur Testard - Vallée des Colons - 98800 Nouméa

Administration :

Associé, gérant : GREZARD Pierre, Emmanuel, Carol

Associé, gérant : HERVE Jean-François, Gérard

Renseignements relatifs à l'établissement principal :

Origine de l'activité ou de l'établissement : création

Journal d'annonces légales : ACTU.NC en date du 26 mars 2020

Activité : administration, gestion de biens immobiliers à usage professionnels et personnel

Adresse : 29, rue du Gouverneur Testard - Vallée des Colons - 98800 Nouméa

Date de début d'exploitation : 12 mars 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962906

Immatriculation suite à création d'un établissement principal

Numéro chrono : 1991

Identification :

Dénomination sociale : SC MOANA CENTER

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMÉA 2020 D 1 466 994 - n° de gestion 2020 D 71

Date d'immatriculation : 15 mai 2020

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société civile immobilière

Capital : 120 000 XPF

Adresse du siège : 30, rue de la Baie des Dames - ZI de Ducos - 98800 Nouméa

Administration :

Gérant, associé : CHESNEAU Gauthier, Charles, Jean-Pierre

Gérant, associé : CARLOTTI Claire, Timéri

Gérant, associé : ANGER Rudolf, Jean, Frédéric

Renseignements relatifs à l'établissement principal :

Origine de l'activité ou de l'établissement : création

Journal d'annonces légales : Les Nouvelles Calédoniennes en date du 5 mai 2020

Activité : l'acquisition, la propriété, la transformation, la construction, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers

Adresse : 30, rue de la Baie des Dames - ZI de Ducos - 98800 Nouméa

Date de début d'exploitation : 30 avril 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962900
Immatriculation d'une personne physique suite à création d'un établissement principal
Numéro chrono : 1986
Identification :
Nom, prénom(s) : M. DENIS Jean-Christophe, Pierre-Louis
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 A 1 028 844 - n° de gestion 2020 A 132
Date d'immatriculation : 15 mai 2020
Renseignements relatifs à la personne physique :
Nationalité : Française
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Activité : Epicerie - Traiteur
Adresse : Lot, 524B lotissement 3 Vallées - rue des vétiver - 98890 Païta
Nom commercial : LES 3V
Date de début d'exploitation : 15 mai 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962898
Immatriculation d'une personne physique suite à création d'un établissement principal
Numéro chrono : 1983
Identification :
Nom, prénom(s) : Mme PAOURO Marie-Hélène
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 A 1 466 861 - n° de gestion 2020 A 131
Date d'immatriculation : 15 mai 2020
Renseignements relatifs à la personne physique :
Nationalité : Française
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Activité : Nakamal
Adresse : Méaré, - 98880 La Foa
Nom commercial : NAKAMAL 292
Date de début d'exploitation : 4 mai 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962924
Numéro chrono : 2009
Identification :
Dénomination sociale : CHAPE NC
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2017 B 1 346 147 - n° de gestion 2017 B 76

Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Administration :
Gérant : CHERRAD Amar
Objet de la formalité :
Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 30 mai 2020 :
Partant : BIDAULT Loïc, Bernard, Fernand, Joseph, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962923
Numéro chrono : 2008
Identification :
Dénomination sociale : A LA BONNE HEURE
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2000 B 597 369 - n° de gestion 2000 B 310
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Adresse du siège : 12, avenue James Cook - Boutique 15 - Maison des Artisans - Nouville - BP 4582 - 98847 Nouméa
Administration :
Gérant : LECOURIEUX Renaud, Loïc, Yan
Gérant : NATTI Sylvio
Objet de la formalité :
Transfert du siège social à compter du 13 mai 2020 :
Ancienne adresse : 15 Maison des Artisans - Nouville - 98800 NOUMEA
Nouvelle adresse : 12 avenue James Cook - Boutique 15 - Maison des Artisans - Nouville - BP 4582 - 98847 Nouméa
Transfert de l'établissement principal à compter du 13 mai 2020 :
Ancienne adresse : 8 rue du Port Despointes - Faubourg Blanchot - NOUMEA
Nouvelle adresse : 12 avenue James Cook - Boutique 15 - Maison des Artisans - Nouville BP 4582 - 98847 Nouméa
Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 13 mai 2020 :
Modifié : LECOURIEUX Renaud, Loïc, Yan, gérant
Modifié : NATTI Sylvio, gérant
Modification des principales activités de l'entreprise à compter du 13 mai 2020 :
Nouveau : création, fabrication, transformation, vente et distribution d'articles de bijouterie Réparation d'articles de bijouterie, joaillerie et horlogerie
Vente et distribution d'articles de bijouterie

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962922
Numéro chrono : 2007
Identification :
Dénomination sociale : PROMOFIRST
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2015 B 1 275 981 - n° de gestion 2015 B 445

Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société par actions simplifiée
 Objet de la formalité :
 Décision de non dissolution de la société, après constat que ses capitaux propres sont devenus Inférieurs à la moitié du capital social à compter du 29 avril 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962905
 Numéro chrono : 1990
 Identification :
 Dénomination sociale : LA MAISON DE L'ASSURANCE
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2011 C 1 076 363
 - n° de gestion 2011 C 70
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : groupement d'intérêt économique
 Administration :
 Président du conseil d'administration, administrateur : GRAS Philippe, Alain, Henry, Léobard
 Directeur général : LE MOIGN Jean-Michel, Marie
 Contrôleur de gestion : VERGER Frédéric
 Administrateur : HONIEZNA Jeannine né(e) MOHAMED
 Contrôleur des comptes : KPMG AUDIT (SARLh)
 Administrateur : MORI Jean Luc
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 28 juin 2019 :
 Partant : COURTOT Michèle, Geneviève, contrôleur de gestion
 Nouveau : VERGER Frédéric, contrôleur de gestion
 Nouveau : MORI Jean Luc, administrateur
 Changement de qualité : LE MOIGN Jean-Michel, Marie, Directeur général, administrateur devient directeur général

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962903
 Numéro chrono : 1988
 Identification :
 Dénomination sociale : PHWA YAYA
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2019 D 1 441 450
 - n° de gestion 2019 D 187
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société civile immobilière
 Administration :
 Gérant : MO.5. (SASH)
 Gérant : ETTWILLER Philippe, Maurice, Albert
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 17 mars 2020 :
 Changement de qualité : MO.5. (SAS), associé devient gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962902
 Numéro chrono : 1987
 Identification :
 Dénomination sociale : AUGUSTE
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2014 B 1 213 628 - n° de gestion 2014 B 192
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Administration :
 Gérant : VINCENT-SCHOO Christophe, André, Alfred, Marie, Joseph
 Gérant : VINCENT-SCHOO André, Christophe, Denis
 Commissaire aux comptes titulaire : PROXIMA (SARLh)
 Commissaire aux comptes suppléant LAGARDE Fabrice
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 1^{er} avril 2020 :
 Nouveau : PROXIMA (SARL), commissaire aux comptes titulaire
 Nouveau : LAGARDE Fabrice, commissaire aux comptes suppléant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962901
 Numéro chrono : 1985
 Identification :
 Dénomination sociale : COVALENCE
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2015 B 1 249 796
 - n° de gestion 2015 B 15
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société de participations financières de profession libérale de pharmacien d'officine à responsabilité limitée
 Administration :
 Gérant : JALABERT Laurence Martine né(e) TISON
 Gérant : POINSOT Elisabeth
 Objet de la formalité :
 Transfert du siège social à compter du 11 mai 2020 :
 Ancienne adresse : 13 Bis rue de Provence - (BP 5398 - 98853 NOUMEA CEDEX) 98800 Nouméa
 Nouvelle adresse : 13 rue de la Frégate Nivôse - Résidence Port Moselle - Bât A - BP 5398 - 98853 NOUMEA
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 11 mai 2020 :
 Modifié : POINSOT Elisabeth, gérant
 Transfert de l'établissement principal à compter du 11 mai 2020 :
 Ancienne adresse : 13 Bis rue de Provence - (BP 5398 - 98853 NOUMEA CEDEX) 98800 Nouméa
 Nouvelle adresse : 13 rue de la Frégate Nivôse - Résidence Port Moselle - Bât A - BP 5398 - 98853 NOUMEA

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962899
Numéro chrono : 1984
Identification :
Dénomination sociale : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
KUDA RAH
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2011 D 1 081 330 -
n° de gestion 2011 D 887
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société civile
Adresse du siège : 7, rue Emile - Trianon - 98800
Administration :
Gérant : LOUVET François, Marie, Charles
Gérant : VELAYOUDON Laurent, Yves, Yvon
Objet de la formalité :
Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 31 mars 2020 :
Partant : TROPIC INVESTISSEMENTS (SARL), gérant
Nouveau : LOUVET François, Marie, Charles, gérant
Nouveau : VELAYOUDON Laurent, Yves, Yvon, gérant
Transfert du siège social à compter du 31 mars 2020 :
Ancienne adresse : 12 rue de Tourville Quartier Latin -
BP 8104 - 98807 Nouméa
Nouvelle adresse : 7 rue Emile - Trianon - 98800 NOUMEA
Transfert de l'établissement principal à compter du 31 mars
2020 :
Ancienne adresse : 12 rue de Tourville Quartier Latin - 98800
Nouméa
Nouvelle adresse : 7 rue Emile - Trianon - 98800 NOUMEA

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962897
Numéro chrono : 1982
Identification :
Dénomination sociale : CABINET DENTAIRE DE YAHOUÉ,
SELARL DE CHIRURGIENS DENTISTES
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2009 B 968 909 -
n° de gestion 2009 B 686
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société d'exercice libéral à responsabilité
limitée
Objet de la formalité :
Décision de non dissolution de la société, après constat que
ses capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du
capital social à compter du 1^{er} mai 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962896
Numéro chrono : 1981

Identification :

Dénomination sociale : CONCERTO
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2004 B 747 154 -
n° de gestion 2004 13 624
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Administration :
Gérant, associé : MEGE Bruno
Gérant, associé : MEGE Xavier, Lionel
Objet de la formalité :
Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 30 avril 2020 :
Partant : OUAZANA David, Paul, gérant, associé

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962921
Numéro chrono : 2006
Identification :
Dénomination sociale : BOUCHERIE NOURRY
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2008 B 913 152 -
n° de gestion 2008 B 631
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Adresse du siège : Avenue, des Départs - Dumbéa sur Mer -
98835 Dumbéa
Administration :
Gérant : NOURRY Stéphanie, Suzy né(e) BERATTO
Gérant : NOURRY Christophe, Gabriel, Bernard
Gérant : MOHLKE Anouck, Barbara
Gérant : NOURRY Richard, Romuald
Objet de la formalité :
Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 15 janvier 2020 :
Partant : LEON David, gérant
Partant : MOHAMED BEN SALAH BELPATRONNE
Miguel, gérant
Transfert du siège social à compter du 15 janvier 2020 :
Ancienne adresse : 10 rue Jules Garnier Centre Commercial de
Port Plaisance - 98800 Nouméa
Nouvelle adresse : Avenue des Départs - Dumbéa sur Mer -
98835 Dumbéa
Modification de la date de clôture de l'exercice social à
compter du 15 janvier 2020
Ancienne : 30/06
Nouvelle : 30/04

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962920
Numéro chrono : 2005
Identification :
Dénomination sociale : ANTELEC
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2010 B 1 005 743
- n° de gestion 2010 B 348

Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Objet de la formalité :
Ouverture de l'établissement complémentaire situé 100 route de l'Anse Vata - Trianon - 98800 Nouméa à compter du 31 mars 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962918
Numéro chrono : 2003
Identification :
Dénomination sociale : PROMECA
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2013 B 1 175 967
- n° de gestion 2013 B 425
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Administration :
Gérant : RIVIERE épouse HENRY Isabelle, Marie Ange
Gérant : COMBALBERT Johann, Edouard, Pierre
Gérant : DIEFFENTHALER Bryan
Gérant : HENRY Sébastien, Peter, Téo
Objet de la formalité :
Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 16 avril 2020 :
Nouveau : COMBALBERT Johann, Edouard, Pierre, gérant
Nouveau : DIEFFENTHALER Bryan, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 98896291
Numéro chrono : 2000
Identification :
Dénomination sociale : ESPACE IMPORT
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2011 B 1 097 765 -
n° de gestion 2011 B 1875
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Objet de la formalité :
Ouverture de l'établissement complémentaire situé Lotissement 394 section Pouembout - (BP 3113 - 98846 Nouméa Cedex) 98825 Pouembout à compter du 29 mai 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962914
Numéro chrono : 1999
Identification :
Nom, prénom(s) : Mme NIUTUPEA Marceline, Sabina né(e) MESIKEO
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2011 A 1 048 941
- n° de gestion 2011 A 1378

Renseignements relatifs à la personne physique :
Adresse : 10, rue de TIGA, Appartement 1 Bâtiment I, Aéroport - 98800 NOUMEA
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Activité : transport de personnes et de scolaires - Ramassage des encombrants et déchets verts
Objet de la formalité :
Adjonction d'activité de l'établissement principal situé 10 rue de TIGA, Appartement 1 Bâtiment I, Aéroport - 98800 NOUMEA à compter du 20 mai 2020
Ancienne : transport de personnes et de scolaires
Nouvelle : Transport de personnes et de scolaires - Ramassage des encombrants et déchets verts

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962913
Numéro chrono : 1998
Identification :
Dénomination sociale : SC BELLEVUE KONE INVEST
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2011 D 1 057 660
- n° de gestion 2011 D 615
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société civile
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Activité : administration et gestion de biens immobiliers à usage d'habitation
Objet de la formalité :
Modification d'activité de l'établissement principal situé 30 route de la Baie des Dames ci° Le Centre - BP 27810 - 98863 Nouméa à compter du 12 mai 2020
Ancienne : maîtrise d'ouvrage de la construction de plusieurs unités d'habitation
Nouvelle : administration et gestion de biens immobiliers à usage d'habitation
Modification de l'objet social à compter du 12 mai 2020 :
Ancien : la réalisation pour le compte des sociétés dénommées SCI LBV1 et SCI LBV2 dans le cadre de contrats de maîtrise d'ouvrage déléguée, du suivi des opérations de construction et la mise en place des solutions de financement, d'ensembles immobiliers à édifier sur des unités foncières sise à Koné, lotissement "Bellevue" en respect du budget prévisionnel et des délais de construction qui seront fixés dans le contrat de maîtrise d'ouvrage déléguée. Garantir la bonne administration et la gestion locative des ensembles immobiliers
Nouveau : voir statuts

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962911
Numéro chrono : 1996
Identification :
Dénomination sociale : DEDALUS
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2014 B 1 214 691 -
n° de gestion 2014 B 207

Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Adresse du siège : 13, rue de la Frégate Nivôse, Résidence port Moselle, Bât A - Artillerie - 98800 Nouméa
 Administration :
 Gérant : POINSOT Elisabeth
 Objet de la formalité :
 Transfert du siège social à compter du 11 mai 2020 :
 Ancienne adresse : 13 bis rue de Provence - Vallée des Colons - 98800 Nouméa
 Nouvelle adresse : 13 rue de la Frégate Nivôse, Résidence port Moselle, Bât A - Artillerie - 98800 Nouméa
 Transfert de l'établissement principal à compter du 11 mai 2020 :
 Ancienne adresse : 13 bis rue de Provence - Vallée des Colons - 98800 Nouméa
 Nouvelle adresse : 13 rue de la Frégate Nivôse, Résidence port Moselle, Bât A - Artillerie - 98800 Nouméa
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 11 mai 2020 :
 Modifié : POINSOT Elisabeth, gérant, demeurant 13 rue de la Frégate Nivôse, Résidence port Moselle, Bât A - Artillerie - 98800 Nouméa

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962910
 Numéro chrono : 1995
 Identification :
 Dénomination sociale : SOCIETE CIVILE KUDA RAH INVEST
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2012 D 1 100 684
 - n° de gestion 2012 D 57
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Sigle : SC KUDA RAH INVEST
 Forme juridique : société civile
 Adresse du siège : 7, rue Emile - Trianon - 98800 Nouméa
 Administration :
 Gérant, associé : VELAYOUDOM Laurent, Yves, Yvan
 Gérant : LOUVET François, Marie, Charles
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 13 mai 2020 :
 Nouveau : LOUVET François, Marie, Charles, gérant
 Modifié : VELAYOUDOM Laurent, Yves, Yvon, gérant, associé
 Transfert du siège social à compter du 13 mai 2020 :
 Ancienne adresse : 12 rue de Tourville - Quartier Latin - BP 8104 - 98807 Nouméa
 Nouvelle adresse : 7 rue Emile - Trianon - 98800 Nouméa
 Transfert de l'établissement principal à compter du 13 mai 2020 :
 Ancienne adresse : 22 bis, rue du Commandant RIVIERE, Trianon - 98800 NOUMEA - BP 383 - 98830 DUMBEA CEDEX
 Nouvelle adresse : 7 rue Emile - Trianon - 98800 Nouméa

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962909
 Numéro chrono : 1994
 Identification :
 Dénomination sociale : SKIN DEEP TATTOO
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2003 B 694 315 - n° de gestion 2003 B 252
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Administration :
 Gérant, associé : LAGREGA Adrien, Jean-Charles
 Gérant : GUYONNET Olivier
 Gérant : OEDIN Akhio
 Gérant : MATA Vaihere, Cannelle, Temanava
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 28 février 2020 :
 Partant : MAGNETTI Cyril, gérant, associé

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

RADIATION AU RCS
 Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962919
 Numéro chrono : 2004
 Identification :
 Dénomination sociale : BAT +
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2011 B 1 047 315
 - n° de gestion 2011 B 1037
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Adresse du siège : 134, route de KOE - 98835 DUMBEA
 Radiation du RCS :
 Date d'effet de la radiation : 31 mars 2020
 Objet de la formalité : clôture de la liquidation

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

RADIATION AU RCS
 Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962916
 Numéro chrono : 2001
 Identification :
 Dénomination sociale : RILIMMO-EDEN
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2017 D 1 368 356
 - n° de gestion 2017 D 275
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société civile immobilière
 Adresse du siège : 10, rue Jean Jaurès - Immeuble Le Grand Théâtre chez I2F- BP Q5 - 98851 NOUMEA CEDEX - 98800 Nouméa
 Radiation du RCS :
 Date d'effet de la radiation : 19 mars 2020
 Objet de la formalité : clôture de la liquidation

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**IMMATRICULATION AU RCS**

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962948
Immatriculation suite à création d'un établissement principal
Numéro chrono : 2033
Identification :
Dénomination sociale : LVP
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 D 1 467 091 -
n° de gestion 2020 D 76
Date d'immatriculation : 18 mai 2020
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société civile immobilière
Capital : 100 000 XPF
Adresse du siège : 6, rue Roland Garros - Motor Pool -
BP 32688 - 98897 Nouméa
Administration :
Gérant, associé : DRUSSARD Sébastien, Georges, Maurice,
Claude
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Activité : acquisition par voie d'apport ou d'achat, d'échange au
autrement
La prise à bail avec ou sans promesse de vente
La location, l'administration et l'exploitation de tous
immeubles bâtis ou non
Adresse : 6, rue Roland Garros - Motor Pool - BP 32688 -
98897 Nouméa
Date de début d'exploitation : 23 avril 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**IMMATRICULATION AU RCS**

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962946
Immatriculation d'une personne physique suite à création d'un
établissement principal
Numéro chrono : 2031
Identification :
Nom, prénom(s) : PUILLON Thomas, Joseph
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 A 1 403 567 -
n° de gestion 2020 A 133
Date d'immatriculation : 18 mai 2020
Renseignements relatifs à la personne physique :
Nationalité : Française
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Activité : courtage en assurance
Adresse : 81, route du Bassin de Koé - 98835 Dumbéa
Nom commercial : TP CONSEIL
Date de début d'exploitation : 21 mai 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**IMMATRICULATION AU RCS**

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962949

Immatriculation suite à création d'un établissement principal
Numéro chrono : 2034
Identification :
Dénomination sociale : SMDI SERVICES
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 B 1 466 697 -
n° de gestion 2020 B 189
Date d'immatriculation : 18 mai 2020
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Capital : 1 000 000 XPF
Adresse du siège : 20, impasse des Caoutchoucs - Robinson -
98809 Mont-Dore
Administration :
Gérant : NOUET Romain, Jean, Raymond, Georges
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Activité : merchandising
Adresse : 20, impasse des Caoutchoucs - Robinson - 98809
Mont-Dore
Date de début d'exploitation : 2 avril 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**IMMATRICULATION AU RCS**

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962941
Immatriculation suite à création d'un établissement principal
Numéro chrono : 2026
Identification :
Dénomination sociale : POWER NORD
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 D 1 467 216 -
n° de gestion 2020 D 75
Date d'immatriculation : 18 mai 2020
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société civile immobilière
Capital : 100 000 XPF
Adresse du siège : Lot 87, Rive Droit Paturage - 98833 Voh
Administration :
Associé, gérant : MOLEANA Jean-Pierre
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Activité : gestion et administration de biens et droits
immobiliers à usage commercial et d'habitation à titre accessoire
Adresse : Lot 87, Rive Droit Paturage - 98833 Voh
Date de début d'exploitation : 1^{er} mars 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962945
Numéro chrono : 2030
Identification :
Dénomination sociale : SOCIETE D'ETUDES, DE
CONSEILS ET D'EXPERTISES
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 85 B 136 234 -
n° de gestion 85 B 6069

Renseignements relatifs à la personne morale :
Sigle : SECE
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Objet de la formalité :
Modification de l'objet social à compter du 30 avril 2020 :
Nouveau : voir statut [...1 - La réalisation de tous travaux d'études, de conseil et d'expertises techniques en matière de bâtiments, d'immobilier et de sécurité....

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962944
Numéro chrono : 2029
Identification :
Dénomination sociale : ROYAL MOTORS
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 88 B 214 817 - n° de gestion 88 B 6248
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société par actions simplifiée
Objet de la formalité :
Acquisition d'un fonds à compter du 31 décembre 2019 :
L'établissement complémentaire situé 43-45 rue Fernand Forest Ducos - 98800 Nouméa est acquis par achat
Activité : vente, location et réparation de véhicules sous l'enseigne SCANIA
Publication légale : du 7 mai 2020
Oppositions : néant
Acquisition d'un fonds à compter du 31 décembre 2019 :
L'établissement complémentaire situé 43-45 rue Fernand Forest Ducos - 98800 Nouméa est acquis par achat au prix stipulé de 22 380 000 XPF
Activité : vente, location et réparation de véhicules sous l'enseigne SCANIA
Publication légale : du 7 mai 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962943
Numéro chrono : 2028
Identification :
Dénomination sociale : SOCIETE D'IMPORTATION D'AUTOMOBILES DU PACIFIQUE SUD
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 75 B 053 892 - n° de gestion 75 B 53892
Renseignements relatifs à la personne morale :
Sigle : S.I.D.A.P.S.
Forme juridique : société par actions simplifiée
Objet de la formalité :
Fermeture de l'établissement principal situé 43-45 rue Fernand Forest - Ducos Nouméa à compter du 31 décembre 2019
Vente ou cession de fonds - L. 141-12 à compter du 31 décembre 2019 :
Adresse du fonds : 43-45 rue Fernand Forest - Ducos Nouméa
Acquéreur : SAS ROYAL MOTORS

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962942
Numéro chrono : 2027
Identification :
Dénomination sociale : KRUNGTHEP
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2018 B 1 404 599 - n° de gestion 2018 B 465
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Objet de la formalité :
Modification de l'objet social à compter du 4 mai 2020 :
Nouveau : voir statuts [...]
- La photographie et la production audiovisuelle, notamment le tournage et le montage de vidéos et de photos [...]

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962940
Numéro chrono : 2025
Identification :
Dénomination sociale : SOCIETE HOTELIERE DE DEVA "SHD"
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2008 B 918 805 - n° de gestion 2008 B 725
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société par actions simplifiée
Administration :
Président, Administrateur : BABOIS Sonia né(e) BARKET
Directeur général : JAQUOMET Olivier
Administrateur : MWE ARA (GDPLh) représenté par TAVERGEUX Gilles, Marcel, Eric
Administrateur SOCIETE DES HOTELS DE NOUMEA (SAh) représenté par VOLMER Jean-Philippe
Administrateur : LASNIER Michel, Edmond, Serge
Commissaire aux comptes titulaire : KPMG AUDIT (SARLh)
Commissaire aux comptes suppléant : LE MAITRE Jacques
Objet de la formalité :
Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 17 mars 2020
Modifié : SOCIETE DES HOTELS DE NOUMEA (SA) représentée par VOLMER Jean-Philippe, administrateur

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962939
Numéro chrono : 2024
Identification :
Dénomination sociale : MAGUENINE - SEO
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 94 B 407 411 - n° de gestion 94 B 6222

Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société par actions simplifiée
 Administration :
 Président du conseil d'administration, administrateur : VAKIE Christophe
 Directeur général : JAQUEMET Olivier
 Directeur général délégué : CHANET Romain
 Administrateur : CAGNEWA Jean-Marie
 Administrateur : OUGNOU Léopold
 Administrateur : WEMAMA Fernand
 Administrateur : SOCIETE DES HOTELS DE NOUMEA (SAh) représenté par CABANAS Jean Paul
 Administrateur : VAKIE Paul
 Administrateur : CAGNEWA Antoine
 Administrateur : CAGNEWA Jean-Noël
 Administrateur : WEMAMA Théophile
 Administrateur : WEMAMA Pierre Pascal
 Administrateur : VAKIE Christian
 Commissaire aux comptes titulaire : KPMG AUDIT (SARLh)
 Commissaire aux comptes suppléant : LE MAITRE Jacques
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 10 décembre 2019 :
 Nouveau : CHANET Romain, directeur général délégué
 Nouveau : VAKIE Christian, administrateur

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962936
 Numéro chrono : 2021
 Identification :
 Dénomination sociale : "C.C.T .V . PROTECTION"
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 B 1 322 262 - n° de gestion 2016 B 480
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Adresse du siège : 1, rue Louis Henin - Aérodrome Green Valley - 98800
 Objet de la formalité :
 Transfert du siège social à compter du 17 mars 2020 :
 Ancienne adresse : 27 Bis avenue du Maréchal Foch - 98800 Nouméa
 Nouvelle adresse : 1 rue Louis Henin - Aérodrome - Green Valley - 98800 Nouméa
 Transfert de l'établissement principal à compter du 17 mars 2020 :
 Ancienne adresse : 27 Bis avenue du Maréchal Foch - 98800 Nouméa
 Nouvelle adresse : 1 rue Louis Henin - Aérodrome Green Valley - 98800 NOUMEA

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962925
 Numéro chrono : 2010

Identification :
 Dénomination sociale : L'EVIDENCE
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2018 D 1 392 562 - n° de gestion 2018 D 112
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société civile immobilière
 Adresse du siège : 24, rue Alfred de Vigny - BP 32305 - 98897 Nouméa
 Administration :
 Gérant : JOLY Hervé, Jean François
 Objet de la formalité :
 Transfert du siège social à compter du 30 décembre 2019 :
 Ancienne adresse : 379 rue des Métiers - ZI La Coulée - 98809 Mont-Dore
 Nouvelle adresse : 24 rue Alfred de Vigny - BP 32305 - 98897 Nouméa
 Transfert de l'établissement principal à compter du 30 décembre 2019 :
 Ancienne adresse : 379 rue des Métiers - ZI La Coulée - 98809 Mont-Dore
 Nouvelle adresse : 24 rue Alfred de Vigny - 98897 Nouméa
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 30 décembre 2019 :
 Partant : SCHNEIDER Catherine, Marie, Madeleine, associé, gérant
 Partant : BRUOT Philippe, associé, gérant
 Nouveau : JOLY Hervé, Jean François, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962950
 Numéro chrono : 2035
 Identification :
 Dénomination sociale : PG ET ASSOCIES
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2011 B 1 030 493 - n° de gestion 2011 B 772
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Administration :
 Gérant : AUDIGIER Georges, Jean-Pierre, Lionel
 Gérant : GHILLEBAERT Philippe, Marcel
 Gérant : DUBOURG Lauriane, Angèle
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 9 mars 2020 :
 Partant : FINANCIAL SAMEC, commissaire aux comptes suppléant
 Partant : SOCIETE FINANCIAL AUDIT (SARL), commissaire aux comptes titulaire
 Partant : DOSQUET Hugues, Maurice, gérant
 Modifié : DUBOURG Lauriane, Angèle, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962947

Numéro chrono : 2032
Identification :
Dénomination sociale : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
NEW-BELLEVUE
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2013 D 1 167 972
- n° de gestion 2013 D 126
Renseignements relatifs à la personne morale :
Sigle : SCI NEW-BELLEVUE
Forme juridique : société civile immobilière
Administration :
Gérant, associé : CAYROL Jean-Gabriel
Gérant, associé : Veuve CAYROL Danielle, Annette, Marcelle
né(e) TALON
Objet de la formalité :
Modification relative aux associés à compter du 21 janvier
2020 :
Nouveau : CAYROL Françoise, Christine, associé
Changement de qualité : CAYROL Jean-Gabriel, gérant
devient gérant, associé

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962938
Numéro chrono : 2023
Identification :
Dénomination sociale : FORMATION PRO.NC
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2009 B 954 263 -
n° de gestion 2009 B 429
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Adresse du siège : 1, rue des Frères Terrasson - Numbo -
(BP 7242 - 98801 NOUMEA CEDEX) - 98800 Nouméa
Objet de la formalité :
Modification dans l'intitulé de l'adresse à compter du 5 mai
2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962937
Numéro chrono : 2022
Identification :
Dénomination sociale : X. LOMBARDO
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2005 B 751 701 -
n° de gestion 2005 B 37
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Administration :
Gérant : LOMBARDO Xavier, Jean Marie
Gérant : BIGNON Yann, Henri, François Marie
Objet de la formalité :
Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 1^{er} février 2020 :
Nouveau : BIGNON Yann, Henri, François, Marie, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962935
Numéro chrono : 2020
Identification :
Dénomination sociale : X. LOMBARDO
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2005 B 751 701 -
n° de gestion 2005 B 37
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Objet de la formalité :
Modification de l'objet social à compter du 31 décembre
2019 :
Ancien : (voir statuts)
Nouveau : (voir statuts)
Transformation de la société à compter du 31 décembre 2019
Ancienne forme : société d'exercice libéral à responsabilité
limitée (SELARL)
Nouvelle forme : société à responsabilité limitée (SARL)
Changement de dénomination à compter du 31 décembre 2019
Ancienne : CABINET D'AVOCAT XAVIER LOMBARDO
Nouvelle : X. LOMBARDO

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962934
Numéro chrono : 2019
Identification :
Dénomination sociale : ASIC
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2013 B 1 193 358 -
n° de gestion 2013 B 785
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Adresse du siège : 12, rue Ampère - Ducos - 98800 Nouméa
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Activité : vente de pièces détachées et d'accessoires
automobiles
Adresse : 12, rue Ampère - Ducos - 98800 Nouméa
Objet de la formalité :
Transfert du siège social à compter du 15 février 2020 :
Ancienne adresse : 4 rue Marc Bourgade - Val Plaisance -
98800 Nouméa
Nouvelle adresse : 12 rue Ampère - Ducos - 98800 Nouméa
Transfert de l'établissement principal à compter du 15 février
2020 :
Ancienne adresse : Quai Jules Ferry - BP 1140 - 98845
Nouméa
Nouvelle adresse : 12 rue Ampère - Ducos - 98800 Nouméa
Modification de l'objet social à compter du 15 février 2020 :
Nouveau : vente de pièces détachées et d'accessoires
automobiles
Modification d'activité de l'établissement principal situé
12 rue Ampère - Ducos - 98800 Nouméa à compter du 15 février
2020
Ancienne : vente de voitures - location de voitures aux
particuliers

Nouveau : vente de pièces détachées et d'accessoires automobiles

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962932
Numéro chrono : 2017
Identification :
Dénomination sociale : CALROD
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2019 B 1 421 742 - n° de gestion 2019 B 79
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Objet de la formalité :
Décision de non dissolution de la société, après constat que ses capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social à compter du 22 avril 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962931
Numéro chrono : 2016
Identification :
Dénomination sociale : GIE DESTINATION ILES LOYAUTE
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 96 C 467 266 - n° de gestion 96 C 6038
Renseignements relatifs à la personne morale :
Sigle : GIE DESTINATION ILES LOYAUTE
Forme juridique : groupement d'intérêt économique
Objet de la formalité :
Transfert de l'établissement principal à compter du 1^{er} mars 2020 :
Ancienne adresse : We - Lifou Lifou
Nouvelle adresse : 41 rue de Sébastopol - Immeuble Surcouf 98800 Nouméa

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962930
Numéro chrono : 2015
Identification :
Dénomination sociale : TRANSFORMATION DE PRODUITS AVICOLES par abréviation "STPA"
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2018 B 1 381 722 - n° de gestion 2018 B 45
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société par actions simplifiée
Objet de la formalité :
Décision de non dissolution de la société, après constat que ses capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social à compter du 11 février 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962929
Numéro chrono : 2014
Identification :
Dénomination sociale : SOCIETE DES HOTELS DE NOUMEA
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 92 B 333 302 - n° de gestion 92 B 6176
Renseignements relatifs à la personne morale :
Sigle : S.H.N.
Forme juridique : société anonyme
Administration :
Président du conseil d'administration, administrateur : VOLLMER Jean-Philippe, Stéphane, Charles
Directeur général : JAQUEMET Olivier
Administrateur : BRAUN ORTEGA Enrique
Administrateur : SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DES ILES (SAEMh) représenté par WANEUX Mathias
Administrateur : SOCIETE DE FINANCEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA PROVINCE SUD (SAEMh) représenté par BLAISE Philippe
Administrateur : FROGIER Briec
Commissaire aux comptes titulaire : KPMG AUDIT
Commissaire aux comptes titulaire : PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT CALEDONIE (SELARLh)
Commissaire aux comptes suppléant : LE MAITRE Jacques
Commissaire aux comptes suppléant : KLOTZ Anne-Maïe né(e) CLEMENS
Objet de la formalité :
Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 17 mars 2020 :
Partant : CABANAS Jean-Paul, José, Claude, président du conseil d'administration, administrateur
Nouveau : VOLLMER Jean-Philippe, Stéphane, Charles, président du conseil d'administration, administrateur

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962928
Numéro chrono : 2013
Identification :
Dénomination sociale : SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DE LA BAIE DE LA MOSELLE
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 87 B 178 582 - n° de gestion 87 B 6126
Renseignements relatifs à la personne morale :
Sigle : SODEMO
Forme juridique : société anonyme d'économie mixte
Administration :
Président du conseil d'administration : VILLE DE NOUMEA
() représenté par SIMONET Dominique
Directeur général : DARRASON Philippe
Administrateur : LAGARDE Sonia

Administrateur : PORT AUTONOME DE NOUVELLE-CALÉDONIE () représenté par BENISTI Sacha, Ludovic, Nicolas

Administrateur : CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS () représenté par PANNOUX Eric, Alain

Administrateur : MARY D'ENTREPRISES (SARLh) représenté par HELMY Sylvie, Nathalie

Administrateur : LEROUX Daniel

Administrateur : ZEISEL Marc

Administrateur : DESTOURS Karine

Administrateur : ERIC Charles-Emmanuel

Administrateur : PORT AUTONOME DE NOUVELLE-CALÉDONIE () représenté par GUAENERE Pierrette, Kameango né(e) TAHMUMU

Administrateur : CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE () représenté par LA SELVE Guillaume, Louis, Marie

Administrateur : CORNAILLE Kareen

Commissaire aux comptes suppléant : SORRENTINO Isabelle

Commissaire aux comptes titulaire : OCEA NOUVELLE CALEDONIE AUDIT (SARLh)

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 19 décembre 2019 :

Modifié : PORT AUTONOME DE NOUVELLE-CALÉDONIE représentée par GUAENERE Pierrette Kameango, administrateur

Modifié : CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE représentée par LA SELVE Guillaume Louis Marie, administrateur

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962926

Numéro chrono : 2011

Identification :

Dénomination sociale : ENTREPRISE DE FABRICATION D'AGGLOMERES

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 70 B 031 229 - n° de gestion 70 B 31229

Renseignements relatifs à la personne morale :

Sigle : E.F.A.

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Objet de la formalité :

Prorogation de durée de la personne morale à compter du 22 juin 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

RADIATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962927

Numéro chrono : 2012

Identification :

Nom, prénom(s) : M. RABOUTOT Jérôme, René, Yves

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2019 A 1 432 087 - n° de gestion 2019 A 330

Renseignements relatifs à la personne physique :

Adresse : 177, avenue de Koniambo - 98860 Koné

Radiation du RCS :

Date de cessation d'activité : 9 mars 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962978

Immatriculation suite à création d'un établissement principal

Numéro chrono : 2056

Identification :

Dénomination sociale : DUKRIL NC

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 B 1 466 903

- n° de gestion 2020 B 201

Date d'immatriculation : 19 mai 2020

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Capital : 100 000 XPF

Adresse du siège : 18, rue Edouard Pouillet - Tina - 98800 Nouméa

Administration :

Gérants :

OUILLEMON Laurent, Jean-Philippe, Franck

BUCKNELL Iain, Timothy

GALLIMORE Richard, Roy

Renseignements relatifs à l'établissement principal :

Origine de l'activité ou de l'établissement : création

Activité : Terrassement en grande masse

Adresse : 18, rue Edouard Pouillet - Tina - 98800 Nouméa

Date de début d'exploitation : 15 janvier 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962976

Immatriculation suite à création d'un établissement principal

Numéro chrono : 2054

Identification :

Dénomination sociale : LJ CAFE

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 B 1 467 380

- n° de gestion 2020 B 199

Date d'immatriculation : 19 mai 2020

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Capital : 100 000 XPF

Adresse du siège : 2, rue Boulari - Galerie La Promenade - Anse Vata - 98800 Nouméa

Administration :

Gérants :

PAULEAU Bianca, Rose, Louise née TOYON

ROUSSEU-SALET Meirylyn

Renseignements relatifs à l'établissement principal :

Origine de l'activité ou de l'établissement : création

Activité : Café Snaking

Adresse : 2, rue Boulari - Galerie La Promenade - Anse Vata - 98800 Nouméa

Nom commercial : ACTIVE LIVING ROOM
Date de début d'exploitation : 1^{er} juillet 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962974
Immatriculation suite à création d'un établissement principal
Numéro chrono : 2052
Identification :
Nom/ prénoms : BUTSCHER Kenji, Robert, Christian
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 A 1 464 007
- n° de gestion 2020 A 136
Date d'immatriculation : 19 mai 2020
Renseignements relatifs à la personne physique :
Nationalité : française
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Activité : Remorquage
Adresse : 35, rue Angora - Robinson - 98809 Mont-Dore
Nom commercial : MKH REMORQUAGE
Date de début d'exploitation : 12 mai 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962971
Immatriculation suite à création d'un établissement principal
Numéro chrono : 2049
Identification :
Dénomination sociale : NINETEEN
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 B 1 466 374
- n° de gestion 2020 B 198
Date d'immatriculation : 19 mai 2020
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Capital : 100 000 XPF
Adresse du siège : 77, rue Ka Djame ZA Baco - (BP 283 - 98825 Pouembout) - 98860 Koné
Administration :
Gérants :
LEVEQUE Fabrice, Marie, Jean-Pierre
EVEQUE Cynthia, Henriette née MONTAGNAT
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Adivité : Restauration traditionnelle
Adresse : 77, rue Ka Djame ZA Baco - (BP 283 - 98825 Pouembout) - 98860 Koné
Nom commercial : NINETEEN
Date de début d'exploitation : 1^{er} mai 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962970

Immatriculation suite à création d'un établissement principal
Numéro chrono : 2048
Identification :
Nom, prénoms : CAU Philippe, Gabriel, Lazare
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 A 526 467 -
n° de gestion 2020 A 134
Date d'immatriculation : 19 mai 2020
Renseignements relatifs à la personne physique :
Nationalité : française
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Activité : Import Export de marchandises - Commerce de gros
Adresse : 65, rue Patrick Djiram - Tina - 98800 Nouméa
Date de début d'exploitation : 11 mai 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962969
Immatriculation suite à création d'un établissement principal
Numéro chrono : 2047
Identification :
Dénomination sociale : LA VENDENNE
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 D 1 467 448
- n° de gestion 2020 D 77
Date d'immatriculation : 19 mai 2020
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société civile immobilière
Capital : 10 000 XPF
Adresse du siège : 41, rue de la Loyal - Apt B12 - Résidence
TERE - La Bute de Koutio - 98835 Dumbéa
Administration :
Gérante, associée : SITRITA Estelle
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Adivité : Gestion de biens immobiliers
Adresse : 41, rue de la Loyal - Apt B12 - Résidence TERE - La
Bute de Koutio - 98835 Dumbéa
Date de début d'exploitation : 1^{er} juillet 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962966
Immatriculation suite à création d'un établissement principal
Numéro chrono : 2045
Identification :
Dénomination sociale : REALTY
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 B 1 467 398
- n° de gestion 2020 B 196
Date d'immatriculation : 19 mai 2020
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Capital : 100 000 XPF
Adresse du siège : 2 bis, rue Arnold Daly - Résidence Beach
Heaven - Commerce 1 - Magenta - 98800 Nouméa
Administration :

Gérant, associé : FARCY Florian, Raymond, Michel
 Renseignements relatifs à l'établissement principal :
 Origine de l'activité ou de l'établissement : création
 Activité : Agence immobilière
 Adresse : 2 bis, rue Arnold Daly - Résidence Beach Heaven -
 Commerce 1 - Magenta - 98800 Nouméa
 Date de début d'exploitation : 29 avril 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
 Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962965
 Immatriculation suite à création d'un établissement principal
 Numéro chrono : 2044
 Identification :
 Dénomination sociale : CULT OF TATTOO
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 B 1 467 422
 - n° de gestion 2020 B 195
 Date d'immatriculation : 19 mai 2020
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Capital : 100 000 XPF
 Adresse du siège : 2844, avenue des 2 Baies - Robinson -
 (BP 1388 - 98874 Pont des Français) - 98809 Mont-Dore
 Administration :
 Gérants :
 MAGNETTI Cyril
 BACHELET Delphine, Géraldine, Gisèle
 Renseignements relatifs à l'établissement principal :
 Origine de l'activité ou de l'établissement : création
 Activité : Salon de tatouage
 Adresse : 2844, avenue des 2 Baies - Robinson - (BP 1388 -
 98874 Pont des Français) - 98809 Mont-Dore
 Nom commercial : CUT OF TATTOO
 Date de début d'exploitation : 20 avril 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
 Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962963
 Immatriculation suite à création d'un établissement principal
 Numéro chrono : 2042
 Identification :
 Dénomination sociale : LANNA THAI MASSAGE
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 B 1 467 273
 - n° de gestion 2020 B 193
 Date d'immatriculation : 19 mai 2020
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Capital : 100 000 XPF
 Adresse du siège : 271, rue Jacques Iékawé - Immeuble Opus
 Verde - PK 7 - 98800 Nouméa
 Administration :
 Gérants :
 PRAKRAIWAN Pompimol
 PHOORAT Sawitree
 Renseignements relatifs à l'établissement principal :

Origine de l'activité ou de l'établissement : Etablissement
 principal acquis par achat au prix stipulé de 2 060 000 F CFP.
 Activité : Massage bien être - Commerce détail de produits liés
 au bien être
 Adresse : 271, rue Jacques Iékawé - Immeuble Opus Verde -
 PK 7 - 98800 Nouméa
 Date de début d'exploitation : 1^{er} avril 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
 Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962960
 Immatriculation suite à création d'un établissement principal
 Numéro chrono : 2040
 Identification :
 Dénomination sociale : TRANSITION NC
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 B 1 467 265
 - n° de gestion 2020 B 191
 Date d'immatriculation : 19 mai 2020
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Capital : 100 000 XPF
 Adresse du siège : 237, bis rue Arnold Daly - Ouémo - 98800
 Nouméa
 Administration :
 Gérants :
 BASSET Alexia, Marie, Céline
 PERDRIX Guillaume, Robert
 Renseignements relatifs à l'établissement principal :
 Origine de l'activité ou de l'établissement : création
 Activité : Missions et conseils en management et gestion
 d'entreprise - Interventions en management de transition et
 sociologie des organisations - Missions de développement
 territorial et de services de proximité pour les collectivités
 Adresse : 237 bis, rue Arnold Daly - Ouémo - 98800 Nouméa
 Date de début d'exploitation : 11 mai 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
 Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962959
 Immatriculation suite à création d'un établissement principal
 Numéro chrono : 2039
 Identification :
 Dénomination sociale : ZEALANDIA PROD
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 B 1 467 182
 - n° de gestion 2020 B 190
 Date d'immatriculation : 19 mai 2020
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Capital : 100 000 XPF
 Adresse du siège : 51, rue des Siffleurs - 98809 Mont-Dore
 Administration :
 Gérants :
 BAPTISTE Emilie
 BATISTE Laurent
 Renseignements relatifs à l'établissement principal :

Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Activité : Production audiovisuelle
Adresse : 51, rue des Siffleurs - 98809 Mont-Dore
Nom commercial : ZEALANDIA PROD
Date de début d'exploitation : 24 avril 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962977
Immatriculation suite à création d'un établissement principal
Numéro chrono : 2055
Identification :
Dénomination sociale : SDC
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 B 1 467 190
- n° de gestion 2020 B 200
Date d'immatriculation : 19 mai 2020
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Capital : 100 000 XPF
Adresse du siège : 22, rue Millot- BP 15004 - 98804 Nouméa
Administration :
Gérant : POCHARD Philippe
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Activité : Dépotage de containers
Adresse : 22, rue Millot - BP 15004 - 98804 Nouméa
Date de début d'exploitation : 1^{er} janvier 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962975
Immatriculation suite à création d'un établissement principal
Numéro chrono : 2053
Identification :
Nom, prénoms : Mme PIETRI Béatrice, Marie
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 A 1 254 218
- n° de gestion 2020 A 137
Date d'immatriculation : 19 mai 2020
Renseignements relatifs à la personne physique :
Nationalité : française
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Activité : Commerce de tout objet de décoration intérieure et extérieure
Adresse : 18, rue le Carrou - Ouémo - 98800 Nouméa
Date de début d'exploitation : 12 mai 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962972
Immatriculation suite à création d'un établissement principal

Numéro chrono : 2050
Identification :
Nom, prénoms : M. THEAIN-NIGOU Olivier
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 A 1 206 192
- n° de gestion 2020 A 135
Date d'immatriculation : 19 mai 2020
Renseignements relatifs à la personne physique :
Nationalité : française
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Activité : Commerce de détail de marchandises alimentaires et non alimentaires
Adresse : Tribu de Saint Jean-Baptiste Bondé - 98821 Ouégoa
Date de début d'exploitation : 4 mai 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962967
Immatriculation suite à création d'un établissement principal
Numéro chrono : 2046
Identification :
Dénomination sociale : PACIFIC TEAM
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 B 1 467 406
- n° de gestion 2020 B 197
Date d'immatriculation : 19 mai 2020
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Capital : 100 000 XPF
Adresse du siège : 5, route du Port Despointes - Faubourg Blanchot - 98800 Nouméa
Administration :
Gérants :
DURGONI Franck, Christian
CHUVAN Isabelle
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Activité : Prestation de services
Adresse : 5, route du Port Despointes - Faubourg Blanchot - 98800 Nouméa
Date de début d'exploitation : 20 avril 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962964
Immatriculation suite à création d'un établissement principal
Numéro chrono : 2043
Identification :
Dénomination sociale : HOLDING CMPNC
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 B 1 467 430
- n° de gestion 2020 B 194
Date d'immatriculation : 19 mai 2020
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Capital : 1 467 430 XPF (fixe)
Adresse du siège : 6, rue Le Chenadec - Magenta Ouémo - 98800 Nouméa

Administration :

Gérant : GAUTHIER Emmanuel

Renseignements relatifs à l'établissement principal :

Origine de l'activité ou de l'établissement : création

Activité : Assistance à la gestion d'entreprise

Adresse : 6, rue Le Chenadec - Magenta Ouémo - 98800

Nouméa

Nom commercial : HOLDING CMPNC

Date de début d'exploitation : 1^{er} juillet 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962962

Immatriculation suite à création d'un établissement principal

Numéro chrono : 2041

Identification :

Dénomination sociale : INOVAL

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 B 1 467 463

- n° de gestion 2020 B 192

Date d'immatriculation : 19 mai 2020

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société par actions simplifiée

Capital : 100 000 XPF

Adresse du siège : 15, route du Sud - Cap Normandie - 98800

Nouméa

Administration :

Président : MEGE Bruno

Directeurs généraux :

DEWYNTER Nicolas, Alain, Bruno

PREVOST Sébastien

Renseignements relatifs à l'établissement principal :

Origine de l'activité ou de l'établissement : création

Activité : Traitement et élimination de déchets non dangereux

Adresse : 15, route du Sud - Cap Normandie - 98800 Nouméa

Date de début d'exploitation : 1^{er} juin 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962979

Numéro chrono : 2057

Identification :

Dénomination sociale : QUALICAL - Société en liquidation

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 95 B 426 288 - n° de gestion 95 B 6087

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Adresse du siège : 4, rue du Révérend Père Deloivre, Kaméré - 98800 Nouméa

Administration :

Liquidatrice : VO Anna, Lucie née MOUTOUH

Objet de la formalité :

Dissolution amiable de la société à compter du 15 mai 2020

Liquidatrice : VO Anna, Lucie

Le siège de la liquidation est fixé à 4 rue RP Deloivre Kaméré - BP 6750 - 98806 Nouméa Cedex

Journal d'annonces légales : Légal Hebdo du 13 mai 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962957

Numéro chrono : 2037

Identification :

Nom, prénom : M. PHAM Jean-Christophe

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2009 A 873 042 - n° de gestion 2009 A 592

Renseignements relatifs à la personne physique :

Adresse : 79, rue des Thazards - Boulari - Mont-Dore - Nouvelle-Calédonie

Renseignements relatifs à l'établissement principal :

Activité : Commerce de détail ambulant de compléments alimentaires et de produits de bien être

Adresse : 79, rue des Thazards - Boulari Mont-Dore - Nouvelle-Calédonie

Objet de la formalité :

Adoption d'une enseigne à compter du 15 mai 2020 : ZEN'EAT

Modification d'activité de l'établissement principal situé 79, rue des Thazards - Boulari Mont-Dore à compter du 15 mai 2020

Nouvelle : commerce de détail ambulant de compléments alimentaires et de produits de bien être

Transfert de l'entreprise à compter du 15 mai 2020 :

Ancienne adresse : 16, rue Chitty - PK7 Nouméa

Nouvelle adresse : 79, rue des Thazards - Boulari Mont-Dore

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962973

Numéro chrono : 2051

Identification :

Dénomination sociale : SOCIETE CALEDONIENNE DES BAINS DE MER

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 64 B 023 382 - n° de gestion 64 B 23382

Renseignements relatifs à la personne morale :

Sigle : SOCABA

Forme juridique : société anonyme

Adresse du siège : 85, avenue du Général de Gaulle - Quartier Latin (BP 39 - 98860 Koné) - 98800 Nouméa

Administration :

Liquidatrice : BRIER Sylvie

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 28 février 2020 :

Partant : LE BRUN Laurent, François, Corentin, liquidateur

Nouveau : BRIER Sylvie, liquidatrice

Transfert du siège social à compter du 28 février 2020 :

Ancienne adresse : 55, promenade Roger Laroque - Rocher à la Voile - BP 850 - 98800 Nouméa

Nouvelle adresse : 85, avenue du Général de Gaulle - Quartier Latin - (BP 39 - 98860 Koné) - 98800 Nouméa

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**RADIATION AU RCS**

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962958
Numéro chrono : 2038
Identification :
Nom, prénom : CLAUSS Martin
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 90 A 252 478 -
n° de gestion 90 A 6008
Adresse : 7, rue Ratzel - Val Plaisance - BP 9211 - Nouméa -
98800 Nouméa - Nouvelle-Calédonie
Radiation du RCS :
Date de cessation d'activité : 18 mai 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**RADIATION AU RCS**

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962956
Numéro chrono : 2036
Identification :
Nom, prénom : M. Mardel Alain
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2018 A 0 483 099
- n° de gestion 2018 A 291
Adresse : 80, rue Gabriel Laroque- Val plaisance - 98800
Nouméa
Radiation du RCS :
Date de cessation d'activité : 18 mai 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**IMMATRICULATION AU RCS**

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962986
Immatriculation sans activité
Numéro chrono : 2064
Identification :
Dénomination sociale : PV 2020
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 B 1 467 836
- n° de gestion 2020 B 204
Date d'immatriculation : 20 mai 2020
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Capital : 100 000 XPF
Adresse du siège : 308, rue Scholastique Pidjot - 98809 Mont-
Dore
Administration :
Gérant : LAPOUS Christophe, Eric, Laurent
Cette société n'exerce aucune activité

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**IMMATRICULATION AU RCS**

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962985

Immatriculation suite à création d'un établissement principal
Numéro chrono : 2063
Identification :
Dénomination sociale : KAORA
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 B 1 467 661
- n° de gestion 2020 B 203
Date d'immatriculation : 20 mai 2020
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Capital : 100 000 XPF
Adresse du siège : 32, rue de Charleroi - Vallée des Colons -
98800 Nouméa
Administration :
Gérant : LEDDET Nolwenn, Aude né(e) LE GOFF
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Journal d'annonces légales : Actu.NC en date du 9 avril 2020
Activité : Formation et accompagnement
Adresse : 32, rue de Charleroi - Vallée des Colons - 98800
Nouméa
Nom commercial : KAORA
Date de début d'exploitation : 4 mai 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**IMMATRICULATION AU RCS**

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962981
Immatriculation suite à création d'un établissement principal
Numéro chrono : 2059
Identification :
Dénomination sociale : BOULANGERIE AWAWACAL
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2020 B 1 466 820
- n° de gestion 2020 B 202
Date d'immatriculation : 20 mai 2020
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Capital : 100 000 XPF
Adresse du siège : Tribu de Wabao - 98828 Maré
Administration :
Gérant : WADROBERT Sébastien
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Journal d'annonces légales : Légal Hebdo en date du 10 février
2020
Activité : Boulangerie, vente de produits alimentaires, épicerie,
sandwicherie
Adresse : Tribu de Wabao - 98828 Maré
Date de début d'exploitation : 27 avril 2021

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962998
Numéro chrono : 2076
Identification :
Dénomination sociale : M16

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2006 D 798 215 -
n° de gestion 2006 D 72
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société civile immobilière
Adresse du siège : 2, rue Gabriel Laroque - Val Plaisance -
BP 5363 - 98853 Nouméa
Objet de la formalité :
Dissolution de la société suite à réunion de toutes les parts en une
seule main à compter du 20 avril 2020
Décision de l'associé unique en date du 20 avril 2020
Dénomination de l'associé unique : Société MP4
Journal d'annonces légales : Les Nouvelles Calédoniennes du
19 mai 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962997
Numéro chrono : 2075
Identification :
Dénomination sociale : AVERROES FORMATION - Société en
liquidation
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2014 B 1 235 308 -
n° de gestion 2014 B 562
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Adresse du siège : 312, rue Jacques Iékawé- Pk7 - 98800
Nouméa
Administration :
Liquidateur : MESSAGIER Kamel
Objet de la formalité :
Dissolution amiable de la société à compter du 13 mai 2020
Liquidateur : MESSAGIER Kamel
Le siège de la liquidation est fixé à AFC - 32 rue Gallieni
Nouméa
Journal d'annonces légales : Les Nouvelles Calédoniennes du
16 mai 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962996
Numéro chrono : 2074
Identification :
Dénomination sociale : SOCIETE CALEDONIENNE DE
TRAVAUX MARITIMES
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 68 B 027 540 - n° de
gestion 68 B 27540
Renseignements relatifs à la personne morale :
Sigle : SOCATRAM
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Capital : 5 400 000 XPF
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Activité : Commerce de détail de matériel nautique et de tous
accessoires se rapportant aux loisirs, aux équipements et à l'entretien
des bateaux (peinture, résine, outillage et matériel de bricolage),
vente de bateaux, moteurs, remorques et pontons flottants

Nom commercial : MARINE CORAIL
Objet de la formalité :
Fusion - L 236-1 à compter du 31 mars 2020 :
Personne(s) morale(s) ayant participé à l'opération :
GBI YACHTING, société à responsabilité limitée (SARL), 26
rue du Général Mangin - BP 848 - 98845 Nouméa (RCS
NOUMEA (9889) 1 123 496)
Modification de l'objet social à compter du 31 mars 2020 :
Ancien : L'entreprise de tous travaux sous-marins et de tous
travaux publics ou particuliers - Commerce détail d'accastillage et
de matériel nautique
Nouveau : Voir statuts
Modification d'activité de l'établissement principal situé 26, rue
du Général Mangin (BP 848 - 98845 Nouméa Cedex) 98845
Nouméa à compter du 31 mars 2020
Ancienne : L'entreprise de tous travaux sous-marins et de tous
travaux publics ou particuliers. Commerce détail d'accastillage et
de matériel nautique
Nouvelle : Commerce de détail de matériel nautique et de tous
accessoires se rapportant aux loisirs, aux équipements et à l'entretien
des bateaux (peinture, résine, outillage et matériel de bricolage),
vente de bateaux, moteurs, remorques et pontons flottants
Modification d'activité sur l'établissement complémentaire situé
26, rue du Général Mangin (BP 848 - 98845 Nouméa Cedex) 98845
Nouméa sur l'établissement complémentaire situé 3, parcelle
Nouvelle Plaisance - 7, rue du Cpt Bois - Ile Nou (BP 848 - 98845
Nouméa Cedex) 98800 Nouméa sur l'établissement complémentaire
situé 28, route de la Baie des Dames - Ducos - BP 848 - 98845
Nouméa à compter du 31 mars 2020
Ancienne : Location et commerce de détail d'accastillage et de
matériel nautique
Ancienne : Commerce de détail de matériel nautique et de tous
accessoires se rapportant aux loisirs, vente de bateaux, moteurs,
remorques
Nouvelle : Commerce de détail de matériel nautique et de tous
accessoires se rapportant aux loisirs, aux équipements et à l'entretien
des bateaux (peinture, résine, outillage et matériel de bricolage),
vente de bateaux, moteurs, remorques et pontons flottants, entretien
et réparation des engins nautiques
Nouvelle : Commerce de détail de matériel nautique et de tous
accessoires se rapportant aux loisirs, aux équipements et à
l'entretien des bateaux (peinture, résine, outillage et matériel de
bricolage), vente de bateaux, moteurs, remorques et pontons
flottants

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962995
Numéro chrono : 2073
Identification :
Dénomination sociale : SARL N-RED
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2011 B 1 070 754 -
n° de gestion 2011 B 1438
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Objet de la formalité :
Décision de non dissolution de la société, après constat que ses
capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital
social à compter du 1^{er} janvier 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962994
Numéro chrono : 2072
Identification :
Dénomination sociale : PACIFIC VO
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2018 B 1 403 112 -
n° de gestion 2018 B 430
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Objet de la formalité :
Reconstitution des capitaux propres à compter du 18 mai 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962993
Numéro chrono : 2071
Identification :
Dénomination sociale : FREYCINET ISLAND
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2014 B 1 238 955 -
n° de gestion 2014 B 619
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Objet de la formalité :
Mise en sommeil de la société à compter du 7 mai 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962992
Numéro chrono : 2070
Identification :
Dénomination sociale : HOLDING DE RESTAURATION
CALEDONIENNE
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2015 B 1 253 244 -
n° de gestion 2015 B 96
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société par actions simplifiée
Objet de la formalité :
Modification de la date de clôture de l'exercice social à compter
du 18 mai 2020
Ancienne : 31/12
Nouvelle : 30/09

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962991
Numéro chrono : 2069
Identification :

Dénomination sociale : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
LES CADURQUES

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2011 D 1 090 968 -
n° de gestion 2011 D 1032

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société civile

Adresse du siège : 45, rue de Bretagne - (BP 5511 - 98853
Nouméa Cedex) - 98835 Dumbéa

Administration :

Gérants :

PICOT Eric, Claude, Marcel

SOCIETE CIVILE LES CADURQUES INVEST (Sch)

Objet de la formalité :

Transfert du siège social à compter du 28 juin 2019 :

Ancienne adresse : 12, rue de Tourville - Quartier Latin - BP
8104 - 98807 Nouméa

Nouvelle adresse : 45, rue de Bretagne - (BP 5511 - 98853
Nouméa Cedex) - 98835 Dumbéa

Transfert de l'établissement principal à compter du 28 juin
2019 :

Ancienne adresse : 12, rue de Tourville - Quartier Latin - 98800
Nouméa

Nouvelle adresse : 45, rue de Bretagne - (BP 5511 - 98853
Nouméa Cedex) - 98835 Dumbéa

Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 28 juin 2019 :

Partant : TROPIC INVESTISSEMENTS (SARL), gérant

Nouveaux :

PICOT Eric, Claude, Marcel, gérant

SOCIETE CIVILE LES CADURQUES INVEST (SC), gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962990
Numéro chrono : 2068
Identification :
Dénomination sociale : SOCIETE CALEDONIENNE DE
DISTRIBUTION

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2013 B 1 162 460 -
n° de gestion 2013 B 212

Renseignements relatifs à la personne morale :

Sigle : SOCALDIS

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Adresse du siège : 27, rue de Provence - Résidence Apogoti 2 -
Appartement C11 - Apogoti - 98835 Dumbéa

Objet de la formalité :

Transfert du siège social à compter du 29 avril 2020 :

Ancienne adresse : 39, rue Forest - Ducos 98800 - Nouméa

Nouvelle adresse : 27, rue de Provence - Résidence Apogoti 2 -
Appartement C11 - Apogoti - 98835 Dumbéa

Transfert de l'établissement principal à compter du 29 avril
2020 :

Ancienne adresse : 39, rue Forest - Ducos - 98800 Nouméa

Nouvelle adresse : 27, rue de Provence - Résidence Apogoti 2 -
Appartement C11 - Apogoti - 98835 Dumbéa

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962989
Numéro chrono : 2067
Identification :
Dénomination sociale : NEO-CALEDONIENNE D'ENERGIE
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 55 B 015 255 - n° de gestion 55 B 15255
Renseignements relatifs à la personne morale :
Sigle : ENERCAL
Forme juridique : société anonyme d'économie mixte
Administration :
Président : CUENOT Guy-Olivier
Directeur général : FAGET Jean-Gabriel
Administrateurs :
LA NOUVELLE-CALEDONIE () représenté par ZEISEL Marc
La NOUVELLE-CALEDONIE () représenté par LEGUERRE Jacques
LA NOUVELLE-CALEDONIE () représenté par POIDYALIWANE Didier
LA NOUVELLE-CALEDONIE () représenté par TUKUMULI Milakulo
LA NOUVELLE-CALEDONIE () représenté par SAWA Pascal
LA NOUVELLE-CALEDONIE () représenté par RUFFENACH Virginie
DIGOUE Adolphe, Kamebo
LA PROVINCE SUD () représenté par CUENOT Guy-Olivier
Représentant La PROVINCE NORD () représenté par TUTUGORO Victor
Administrateurs :
La PROVINCE DES ILES LOYAUTÉ () représenté par YEIWENE Charles
Représentant les actionnaires privés EDEV SA (SAh) représenté par GALLEAN Gilles
Représentant Les Actionnaires Privés - ERAMET () représenté par MOUNIER-VEHEIR Marc
SUEZ ENERGIE SERVICES () représenté par LAFOREST François
Objet de la formalité :
Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 1^{er} mars 2020 :
Partants :
WANEUX Mathias, représentant
LECOURIEUX Yoann, René, France, représentant
GOMES Philippe, Armand, représentant
DEVEZA Jean-Michel, directeur général
KERIOUAN Roger, président du conseil d'administration, représentant
Nouveaux :
CUENOT Guy-Olivier, président
FAGET Jean-Gabriel, directeur général
La NOUVELLE-CALEDONIE représentée par LEGUERRE Jacques, administrateur
LA NOUVELLE-CALEDONIE représentée par SAWA Pascal, administrateur
LA NOUVELLE-CALEDONIE représentée par RUFFENACH Virginie, administrateur
La PROVINCE DES ILES LOYAUTÉ représentée par YEIWENE Charles, administrateur

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962988
Numéro chrono : 2066
Identification :
Dénomination sociale : US SURPLUS & SURVIVAL
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2015 B 1 268 622 - n° de gestion 2015 B 329
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Administration :
Gérants :
POINT Marie, Laure
BOCHET Anthony, Florent, Gary
RAMBOURG Yann, Régis, Frédéric
Objet de la formalité :
Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 30 octobre 2019 :
Partant : BLUSTENNE Valérie, gérante

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962987
Numéro chrono : 2065
Identification :
Dénomination sociale : VNCFI
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 C 1 340 215 - n° de gestion 2016 C 19
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : groupement d'intérêt économique
Administration :
Administrateur : BEURRIER Antonin, Gaëtan, Pacôme, Benoit, Florent
Contrôleur de gestion : MAKOWSKI Laurence, Louise
Contrôleur des comptes : BEUSTES épouse LAMBRIGOT Sandrine
Objet de la formalité :
Modification relative aux membres du GIE à compter du 1^{er} janvier 2019 :
Partants :
SCHVARTZ Nicolas, Raymond, Gérard, Marie, contrôleur de gestion
de ALBUQUERQUE KHOSHNEVISS Daryush, administrateur
Nouveaux :
BEURRIER Antonin, Gaëtan, Pacôme, Benoit, Florent, administrateur
MAKOWSKI Laurence, Louise, contrôleur de gestion

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962983
Numéro chrono : 2061

Identification :
Dénomination sociale : DEM-PACIFIC
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2004 B 747 634 -
n° de gestion 2004 B 630
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Administration :
Gérants :
THELY Jean-Marc, Louis, François
LAHAYE Jean, Luc, Alain
MONTARELLO Gérome, Florent, Christophe
Objet de la formalité :
Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 31 décembre 2019 :
Partant : TEJADA José, Antoine, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962982
Numéro chrono : 2060
Identification :
Dénomination sociale : CAMEL - LA COULEE
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2008 B 927 152 -
n° de gestion 2008 B 864
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Administration :
Gérants :
PERRONNET Guy
PERRONNET Eliane, Teurunaoro née GOODING
Objet de la formalité :
Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 13 avril 2020 :
Nouveau : PERRONNET Eliane, Teurunaoro, gérante

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962980
Numéro chrono : 2058
Identification :
Dénomination sociale : SELARL DU DOCTEUR AGNES
NEPHTALI
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2017 D 1 349 935 -
n° de gestion 2017 D 70
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société d'exercice libéral à responsabilité
limitée
Objet de la formalité :
Décision de non dissolution de la société, après constat que ses
capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital
social à compter du 15 décembre 2019

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

RADIATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988963005
Numéro chrono : 2083
Identification :
Dénomination sociale : PACIFIC INSTRUMENTATION
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2018 B 1 416 833
- n° de gestion 2018 B 692
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Adresse du siège : Lot 21B - Section Rive Droite - Creek Salé
- 98825 Pouembout
Radiation du RCS :
Date d'effet de la radiation : 31 décembre 2019
Objet de la formalité : Clôture de la liquidation

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

RADIATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988963004
Numéro chrono : 2082
Identification :
Dénomination sociale : GBI YACHTING
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2012 B 1 123 496
- n° de gestion 2012 B 389
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Adresse du siège : 26, rue du Général Mangin - BP 848 - 98845
Nouméa Cedex
Radiation du RCS :
Date d'effet de la radiation : 31 mars 2020
Objet de la formalité : Fusion par absorption

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

RADIATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988963003
Numéro chrono : 2081
Identification :
Dénomination sociale :
NEO PRODUCTIONS - En liquidation
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2001 B 621 227 -
n° de gestion 2001 B 159
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Adresse du siège : 183 bis, rue Arnold Daly, Ouémo - BP 8072
- 98807 Nouméa
Radiation du RCS :
Date d'effet de la radiation : 30 novembre 2019
Objet de la formalité : Clôture de la liquidation

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

RADIATION AU RCS
Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988963002

Numéro chrono : 2080

Identification :

Nom, prénoms : M. ALVES ABADIE Lucas, Anthony

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2017 A 1 364 165

- n° de gestion 2017 A 352

Adresse : Tribu de Wagap - 98822 Poindimié

Radiation du RCS :

Date de cessation d'activité : 4 mai 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

RADIATION AU RCS

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988963001

Numéro chrono : 2079

Identification :

Nom, prénom : M. MELTHERORONG Vincent

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2005 A 140 319 -
n° de gestion 2005 A 189

Adresse : 6, rue Carnot, Numbo - 98800 Nouméa

Radiation du RCS :

Date de cessation d'activité : 31 décembre 2017

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

RADIATION AU RCS

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988963000

Numéro chrono : 2078

Identification :

Nom, prénoms : Mme MULIAKAAKA Tupou née TAOFIFENUA

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 A 700 716 -
n° de gestion 2016 A 55

Adresse : Lot N° 2 - Zone artisanale de Koné - Lotissement ZA
Baco - 98860 Koné

Radiation du RCS :

Date de cessation d'activité : 19 mai 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

RADIATION AU RCS

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962999

Numéro chrono : 2077

Identification :

Nom, prénoms : M. ORTEGA Antony, Tevanui, Alex, Sébastien

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2019 A 740 894 -
n° de gestion 2019 A 398

Adresse : 42, lotissement Joseph - Tontouta - 98840 Païta

Radiation du RCS :

Date de cessation d'activité : 19 mai 2020

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

RADIATION AU RCS

Publicité éditée le 3 juin 2020

Référence de l'annonce : 988962984

Numéro chrono : 2062

Identification :

Nom, prénoms : M. ALIKIFAITUNU DIT HOHAA Silivesetelo

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2019 A 880 823 -
n° de gestion 2019 A 76

Adresse : 96, rue Salomon - 98835 Dumbéa

Adresse : 96, rue Salomon - 98835 Dumbéa

Nom commercial : LA RIVIERE SECRETE

Radiation du RCS :

Date de cessation d'activité : 18 mai 2020

Pour le président du gouvernement
et par délégation
MATCHA IBOUDGHACEM
Directrice des affaires juridiques

**Ces ouvrages sont disponibles à l'Imprimerie Administrative,
Centre Administratif Jacques Iékawé, 18 avenue Paul Doumer, Nouméa**

NOUVELLE-CALÉDONIE

DIRECTION REGIONALE DES DOUANES

1, rue de la République
B.P. 13
98845 NOUMEA Cedex
Tél. : (687) 26 53 00 - Fax (687) 27 64 97
email : douanes.nc@offratel.nc

LIVRE I - LE CODE DES DOUANES ET ANNEXES

LIVRE II - LES DISPOSITIFS D'EXONERATIONS A L'IMPORTATION

LIVRE III - LA REGLEMENTATION DU COMMERCE EXTERIEUR ET LE PROGRAMME ANNUEL DES IMPORTATIONS

JANVIER 2008

Fascicule complet : 6200 FCFP

CODE

DE PROCEDURE CIVILE

DE LA

NOUVELLE-CALÉDONIE

920 F CFP



**STATUT GENERAL
DES FONCTIONNAIRES
DES CADRES
TERRITORIAUX**

Mis à jour Mars 2008
Prix 500 F CFP

STATUT GENERAL

**DES
FONCTIONNAIRES**

**DES
COMMUNES DE NC**

**ET DE LEURS
ETABLISSEMENTS
PUBLICS**

Mise à jour Septembre 2003
Prix 500 F CFP

TARIF DES ABONNEMENTS

JONC

6 mois	1 an
10.900 F CFP	20.500 F CFP

JONC

"COMPTES RENDUS DES DEBATS DU CONGRES"

6 mois	1 an
2.000 F CFP	3.900 F CFP

INSERTIONS ET PUBLICATIONS

Insertion : 950 francs CFP la ligne jusqu'à 10 lignes,
16.500 francs CFP la demi page au-delà de 10 lignes,
33.500 francs CFP la page au-delà d'une demi page.

Insertion de déclaration d'association : 9.500 francs CFP.

Les abonnements et sommes dues à divers titres sont **payables d'avance** au Régisseur de la Caisse de Recettes de l'Imprimerie Administrative.

Les chèques postaux et bancaires doivent être libellés au nom du :

TRESOR PUBLIC

Compte C.C.P. NOUMEA 201-07N

Téléphone : (687) 25.60.13
Fax : (687) 25.60.21
Adresse Internet : <http://www.juridoc.gouv.nc>
E-mail : jonc.sia@gouv.nc